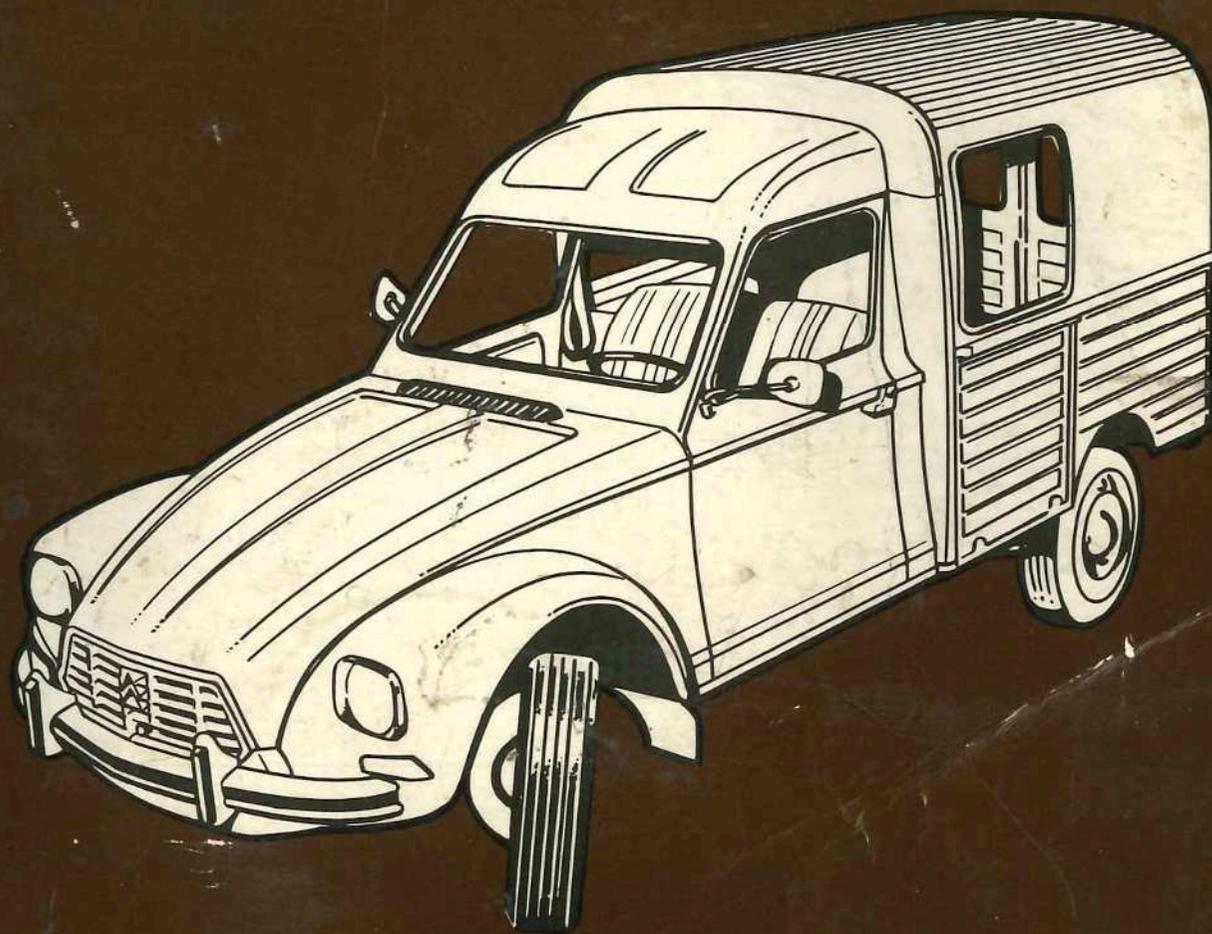


NOTICE D'EMPLOI



CITROËN  ACADIANE

Pour assurer la longévité de votre voiture et votre sécurité...
"Citroën" vous engage à respecter systématiquement
ces points essentiels -



RODAGE

REVISION

NIVEAUX

VIDANGES

VOYANTS

SIGNALISATION

PNEUMATIQUES

Pendant les 2 000 premiers kilomètres
ne pas dépasser

- ▶ 20 km/h en 1^{re}
- ▶ 40 km/h en 2^e
- ▶ 65 km/h en 3^e
- ▶ 90 km/h en 4^e
- ▶ Ménager encore le véhicule.

De 2 000 à 3 000 kilomètres

Aux 1 000 premiers kilomètres parcourus

- ▶ par un agent Citroën quel qu'il soit

Avant tout déplacement important, vérifier

- ▶ Le niveau d'huile du moteur
- ▶ Le niveau du liquide de frein TOTAL « LHM »

et faire l'appoint si nécessaire.

Tous les 7 500 kilomètres
15 000 kilomètres
22 500 kilomètres
22 500 kilomètres

- ▶ Carter moteur
- ▶ Filtre à huile (échange cartouche)
- ▶ Filtre à air (lavage cartouche)
- ▶ Boîte de vitesses

Respecter le signal des voyants rouges d'arrêt impératif (pression d'huile moteur et niveau liquide freins) en stoppant immédiatement lorsqu'ils s'allument en cours de route.

Toujours avoir à disposition dans la voiture

- ▶ un jeu complet de lampes de rechange,
un jeu de fusibles (10 et 16 ampères)

Vérifier la pression régulièrement (en bars).

Changement de roue :

- *Outillage et roue de secours sous capot.*
- *Prendre dès maintenant connaissance des manipulations précisées page 30.*

	MICHELIN	AV	AR	RS
135 SR 15 X Tubeless		1,4	2	2,2
135 SR 15 ZX Tubeless		1,4	2	2,2

CONDUITE



ENTRETIEN



INCIDENTS



DIVERS



TABLE GENERALE DES MATIERES

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages <i>Portes, capot...</i>	4
Poste de conduite <i>Commandes et accessoires</i>	6
<i>Instruments de bord</i>	8
Position de conduite <i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>	10
Mise en route <i>Antivol, contact, démarreur, starter</i>	12
Conduite <i>Vitesses, freins</i>	14
Signalisation et visibilité <i>Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace</i>	16
Climatisation <i>Aération, chauffage, désembuage</i>	18
Aménagements professionnels	20

ENTRETIEN COURANT

Niveaux : <i>huile, liquide de freins</i> « LHM »	22
Mécanique et électricité	24
Carrosserie	26
Habitacle	28

INCIDENTS

Anomalie signalée par un instrument de bord	8
Remplacement d'une roue	30
Réglage des projecteurs	31
Remplacement d'une lampe	32
Remplacement d'un fusible	34
Remplacement de la batterie	35
Remplacement d'une bougie	35
Mise en route à la manivelle	36
Remorquage	36
Remplacement « LHM »	36

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie, conduite et coût d'utilisation	38
Charge remorquable	39
Identification du véhicule	39
Caractéristiques techniques générales	40
Déplacements à l'étranger	44
Pièces de rechange	48

INDEX ALPHABETIQUE

46

MEMENTO POUR STATION-SERVICE et GRILLE DES CONTROLES AVANT DEPART
au dos de la notice

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages <i>Portes, capot</i>	4
Poste de conduite <i>Commandes et accessoires</i>	6
<i>Instruments de bord</i>	8
Position de conduite <i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>	10
Mise en route <i>Antivol, contact, démarreur, starter</i>	12
Conduite <i>Vitesses, freins</i>	14
Signalisation et visibilité <i>Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace</i>	16
Climatisation <i>Aération, chauffage, désembuage</i>	18
Aménagements professionnels	20

Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire aisément votre véhicule. Les instruments de bord ont été rassemblés à la page 8 afin que vous puissiez retrouver très facilement, en cas de besoin, la signification de leurs signaux.

Nous vous conseillons de lire également la page 38 avant de prendre le volant pour la première fois.

OUVERTURES ET VERROUILLAGES

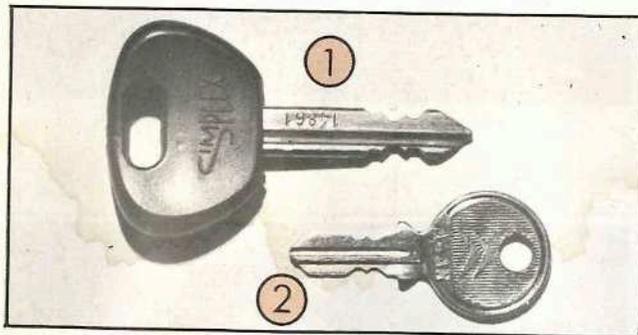


Fig. 1 Clés
1 - « Antivol-Contact-Démarreur »
2 - Portes

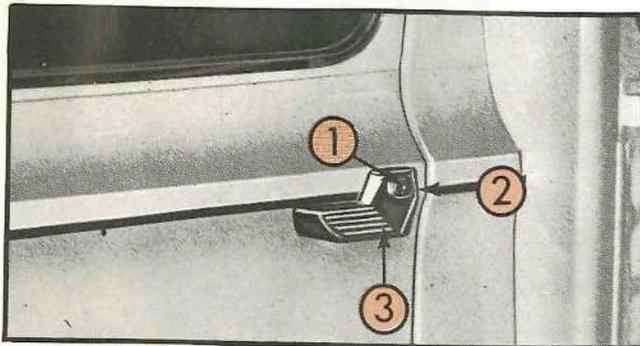


Fig. 2 Portes latérales avant
1 - Bouton-Poussoir
2 - Serrure
3 - Poignée

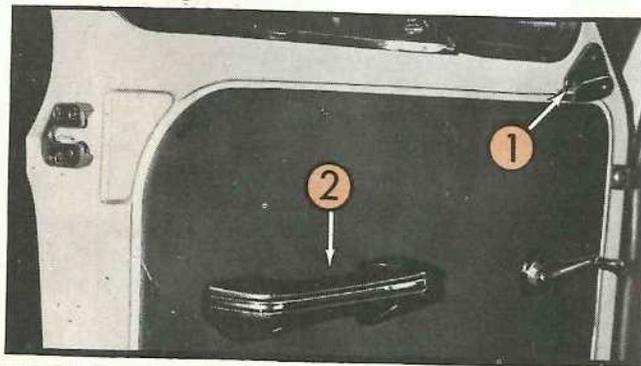


Fig. 3 Portes latérales avant
1 - Levier d'ouverture
2 - Poignée-accoudoir

Clés

Fig. 1

La plus grande (**Rep. 1**) commande le combiné « Antivol-Contact-Démarreur ».

La plus petite (**Rep. 2**) commande les serrures de portes latérales avant, de la porte arrière et de la porte de coffre latéral.

Nous vous recommandons d'en noter les numéros respectifs à la ligne prévue dans le « Guide d'Entretien » accompagnant cette notice.

Portes latérales

De l'extérieur

Fig. 2

Ouverture Verrouillage

- ▶ Enfoncer le bouton-poussoir (**Rep. 1**) en tirant simultanément la poignée (**Rep. 3**).
- ▶ Avec la plus petite clé-serrure (**Rep. 2**).

De l'intérieur

Fig. 3

Ouverture Fermeture

- ▶ Abaisser le levier situé à l'avant de la porte (**Rep. 1**) et repousser celle-ci.
- ▶ Rabattre fermement la porte, en utilisant la poignée accoudoir (**Rep. 2**).

Porte de coffre latéral

Fig. 4

Ouverture

- ▶ Avec la clé (**Rep. 2**), puis tirer les deux verrous vers le milieu de porte. Pour maintenir la porte ouverte, dégager la béquille (**Rep. 1**) puis engager son extrémité dans le support (**Rep. 2**).

Fermeture

- ▶ Dégager la béquille et la replacer dans son anneau caoutchouc de maintien. Rabattre la porte et la verrouiller avec la clé (**Rep. 2**).

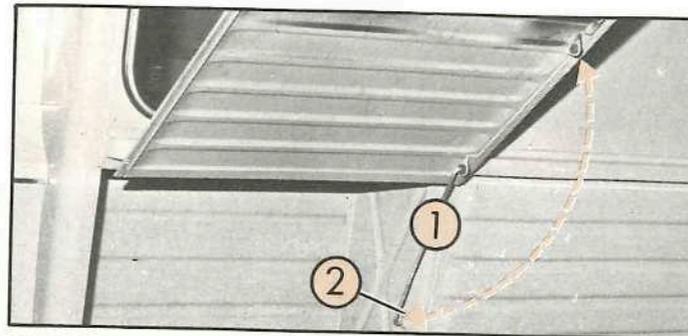


Fig. 4 Coffre latéral
1 - Béquille
2 - Support

Porte arrière

De l'extérieur

- Ouverture ▶ Tourner la poignée (**Rep. 1**) sens inverse horloge pour libérer le vantail droit puis, de l'intérieur, tirer sur le câble (**Rep. 3**) pour déverrouiller le vantail gauche.
- Fermeture ▶ Rabattre en premier lieu le vantail gauche en veillant au bon enclenchement des pènes supérieur et inférieur.

De l'intérieur

- Ouverture ▶ Soulever le levier (**Rep. 4**) pour libérer le premier vantail.
Tirer sur le câble (**Rep. 3**) pour libérer le second vantail.

Ne jamais rouler vantaux ouverts.

Fig. 5 et 6

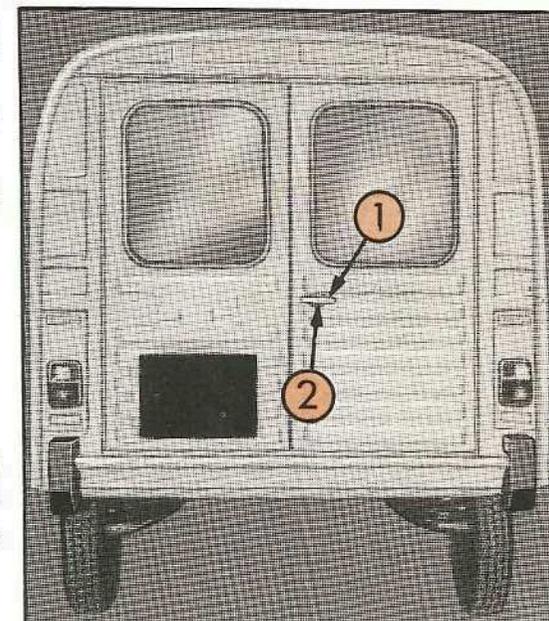


Fig. 5 Porte arrière
1 - Poignée
2 - Serrure

extérieur

Capot

- Tirer l'anneau de déverrouillage situé sous la planche de bord, à gauche de la colonne de direction : le capot se soulève légèrement de lui-même.
- Glisser la main sous le nez du capot et repousser le levier de sécurité (**Rep. 1**).
- Pour maintenir le capot ouvert, dégager la béquille (**Rep. 2**), puis engager son téton d'extrémité (**Rep. 3**) dans l'anneau caoutchouc prévu en nez de capot.

Fig. 7

Orifice remplissage carburant

Il est situé sur le côté droit du véhicule.

- Ouverture ▶ Appuyer sur le bouchon et tourner, sens inverse horloge.
- Fermeture ▶ Procéder en sens inverse jusqu'à enclenchement.

Ne pas monter de bouchon antivol sans mise à l'air libre.

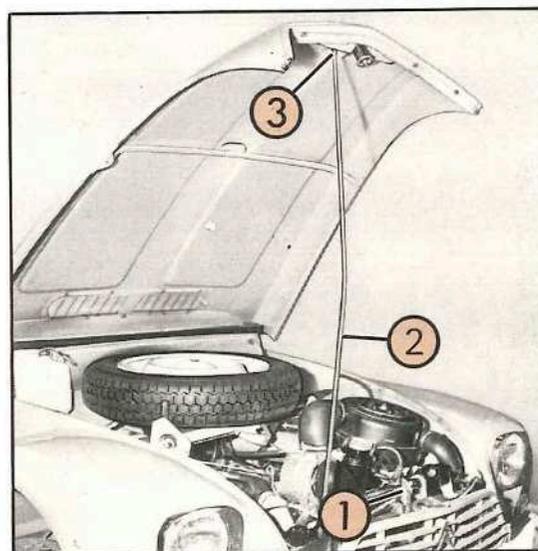


Fig. 7 Capot
1 - Levier de sécurité
2 - Béquille 3 - Téton de fixation

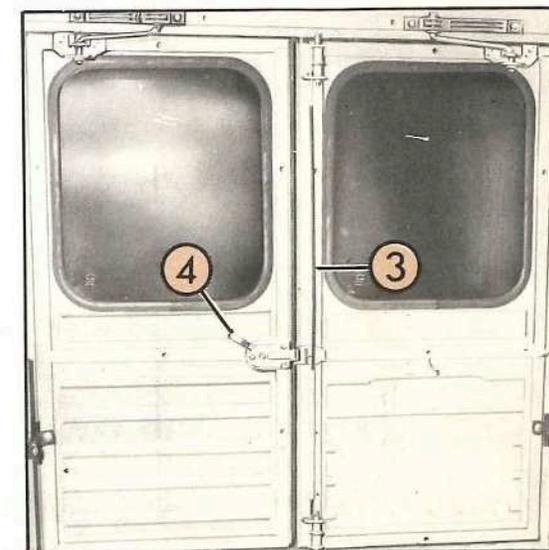


Fig. 6 Porte arrière
3 - Cable ouverture vantail gauche
4 - Levier ouverture vantail droit

intérieur

POSTE DE CONDUITE

		Page
1	Commande aération gauche	18
2	Commande aération gauche	18
3	Commande de chauffage	19
4	Commande indicateurs direction	16
5	Grille d'aération gauche	18
6	Commande répartition d'air haut et bas	19
7	Contrôle voyant niveau liquide freins	15
8	Commande du signal de détresse	16
9	Commande d'essuie-glace	16
10	Commande avertisseur et éclairage	17
11	Cendrier	
12	Buse de désembuage - Dégivrage	18
13	Grille d'aération droite	18
14	Commande aération droite	18
15	Commande aération droite	18
16	Commande de lave-glace	16
17	Antivol-Contact-Démarrreur	12
18	Commande réglage projecteurs	31
19	Frein de secours et d'immobilisation	15
20	Bouche de chauffage	19
21	Commande de starter	12
22	Lever de changement de vitesses	14
23	Boîte à gants	

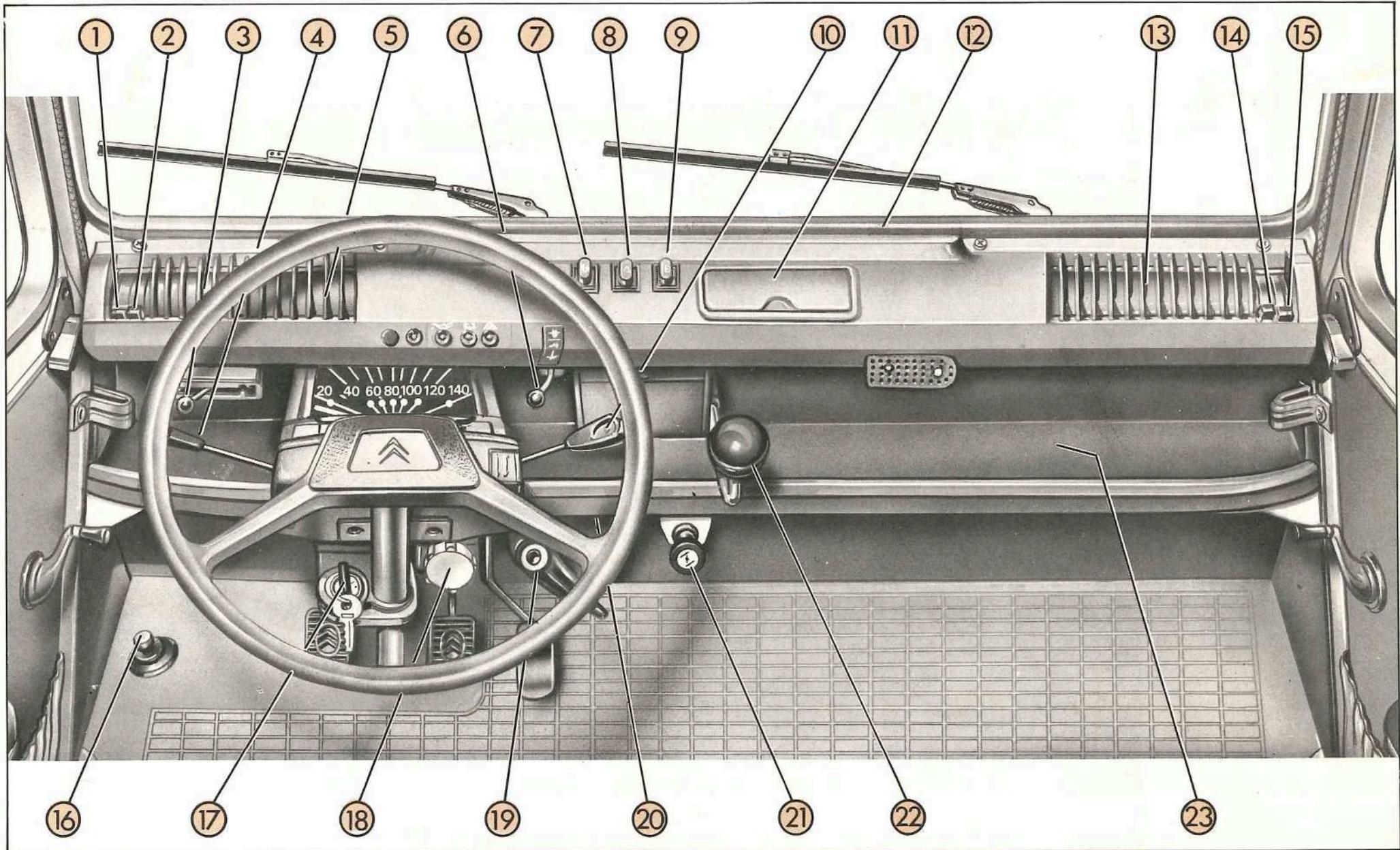


Fig. 8 Poste de conduite
Commandes et accessoires

POSTE DE CONDUITE

L'éclairage des instruments ci-après, à l'exception des voyants de contrôle, est commandé par la mise en action de l'éclairage extérieur. Les instruments repérés 1-2-3-7 et 8 ne fonctionnent que contact mis.

1

Voyant indicateurs direction

Clignote tant que ces feux sont en action. Clignote également lorsque le signal de détresse fonctionne.

2

Voyant de pression d'huile moteur

Il s'allume lorsque le contact est mis et s'éteint dès que le moteur tourne.

S'il reste éclairé moteur tournant ou s'il s'allume en cours de route, arrêter le moteur pour vérifier le niveau d'huile et faire l'appoint si nécessaire (v. page 22). Au cas où il resterait allumé malgré un niveau correct, arrêter de nouveau et faire appel à un agent Citroën.

3

Voyant niveau liquide freins

S'allume lorsque le niveau devient insuffisant dans le réservoir.

Arrêter alors immédiatement la voiture et faire appel à un agent Citroën. Avant tout départ, s'assurer que le voyant fonctionne en appuyant - contact mis - sur l'interrupteur de contrôle.

4

Voyant signal de détresse

Clignote pendant toute la durée du fonctionnement simultané des quatre indicateurs de direction (v. page 16).

5

Tachymètre km/heure

Les repères oranges indiquent les maxis à ne pas dépasser dans chacun des trois premiers rapports.

6

Compteur km totalisateur

7

Jauge de carburant

25 L

8

Indicateur charge batterie

Le moteur étant en régime, l'aiguille doit se trouver dans la zone blanche. Si elle se trouve dans une des zones rouges, consulter un agent Citroën. Il est possible que, moteur en régime, l'aiguille reste dans la zone blanche quadrillée lorsque les phares sont allumés : la batterie est insuffisamment chargée. Normalement, en roulant, le générateur doit charger la batterie et, dans un délai inférieur à 2 heures, l'aiguille doit revenir nettement dans la zone blanche.

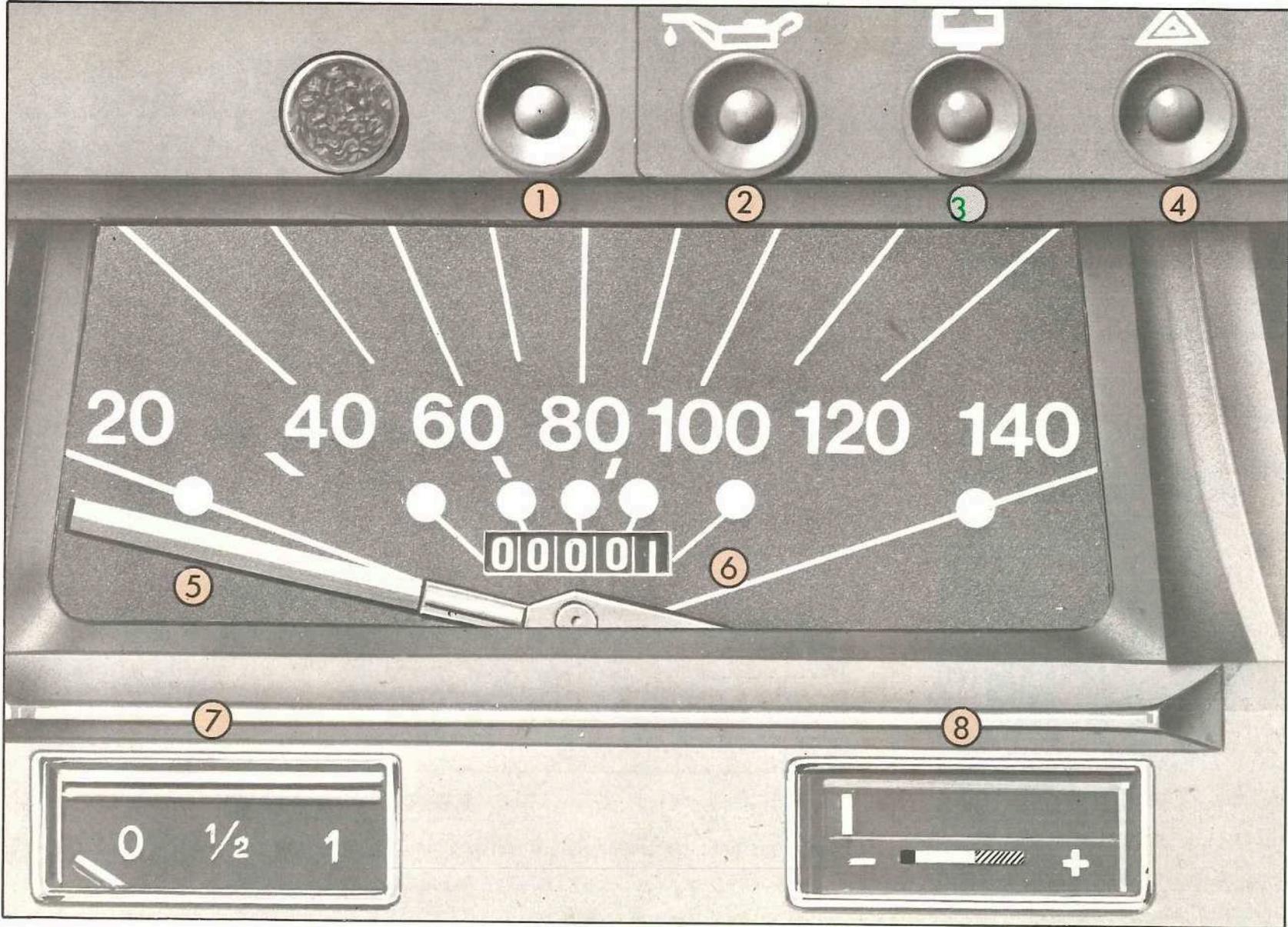


Fig. 9 Poste de conduite
Instruments de bord

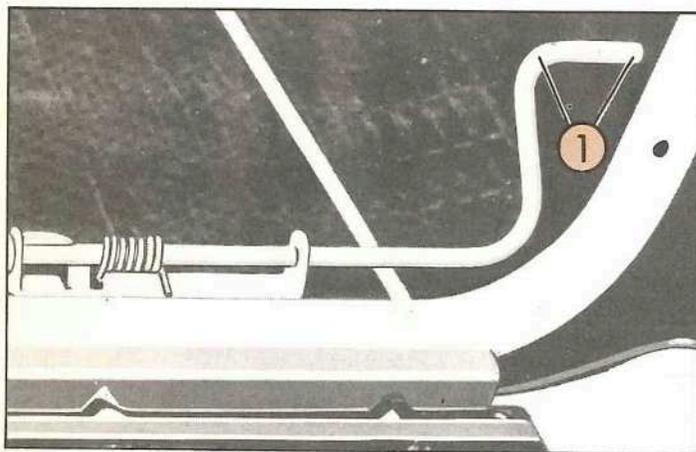


Fig. 10 Réglage des sièges
1 - Commande de déverrouillage

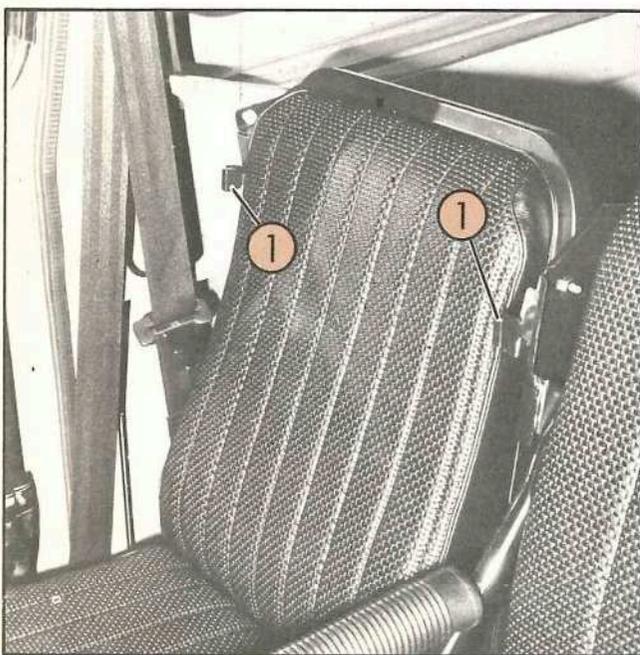


Fig. 11 Siège avant droit escamotable
1 - Manettes de déverrouillage du dossier

Sièges

Fig. 10

Réglage longitudinal

Soulever la manette (**Rep. 1**) située à main droite du conducteur ou gauche du passager. Tout en la maintenant, faire coulisser le siège vers l'avant ou l'arrière jusqu'à la position désirée. Libérer alors la manette de verrouillage (**Rep. 1**).

Dépose

Enlever la goupille de sécurité au plancher, à droite de l'arceau interne. Soulever la manette (**Rep. 1**) et repousser le siège vers l'avant jusqu'à son dégagement des glissières.

Siège avant droit escamotable

Fig. 11

Escamotage

- Toujours commencer par l'assise en la rabattant à fond vers l'avant.
- Déverrouiller le dossier en manœuvrant les deux manettes (**Rep. 1**).
- Rabattre le dossier vers l'avant.

Remise en place

- Procéder en sens inverse en veillant au verrouillage effectif du dossier.

N.B. : L'équipement siège avant droit escamotable n'est pas réglable longitudinalement.

Rétroviseurs

Intérieur

Situé en haut de pare-brise, il est réglable par le jeu d'une rotule.

Extérieurs

Situés côté conducteur et côté passager.

La dureté de l'articulation inférieure des bras est réglable par vis.

Ceintures de sécurité

Fig. 12

Mise en place

Saisir la sangle par le support-pêne (**Rep. 2**) pour l'appliquer diagonalement sur le buste. Ce mouvement doit se faire sans secousse brusque afin de ne pas bloquer l'enrouleur (**Rep. 1**). Amener le support-pêne vers la boucle (**Rep. 4**) puis faire pénétrer, jusqu'au déclic d'enclenchement le pêne de verrouillage (**Rep. 3**) dans cette même boucle.

Ouverture

Appuyer sur le poussoir rouge de déverrouillage (**Rep. 5**). Prendre soin de ne pas laisser la sangle se libérer brusquement mais l'accompagner tant qu'elle ne se trouve pas tendue en position de repos.

Entretien

Voir page 28.

Une même ceinture ne doit être utilisée que par une personne à la fois. Les sangles ne doivent pas être vrillées en cours de service, ni risquer de s'user ou de se rompre en frottant sur des arêtes.

Remplacer les ceintures lorsqu'elles ont subi des contraintes provenant d'un choc.

Faire vérifier les points d'ancrages.

Position de conduite

Régler la position longitudinale des sièges en fonction des commandes.

Orienter les rétroviseurs à partir de la position de conduite adoptée.

Attacher les ceintures de sécurité.

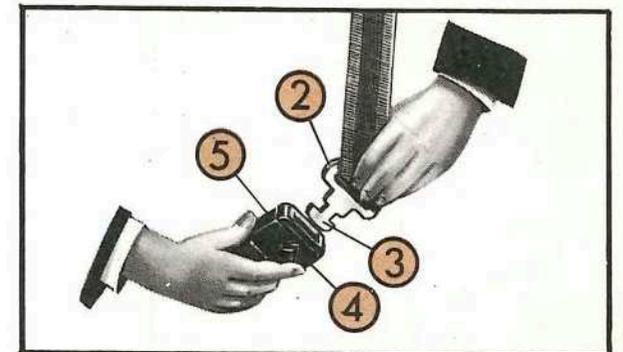
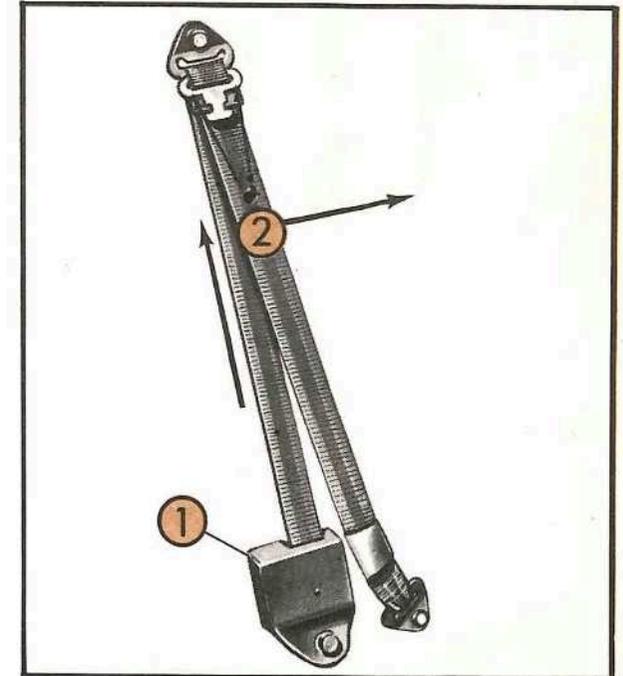


Fig. 12 Ceintures de sécurité
 1 - Boîtier d'enrouleur
 2 - Support-pêne de verrouillage
 3 - Pêne de verrouillage
 4 - Boucle
 5 - Poussoir rouge de déverrouillage

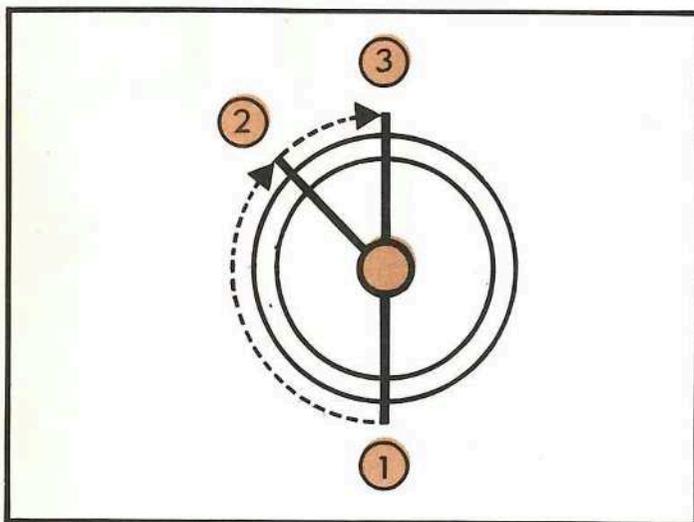


Fig. 13 Combiné « antivol-contact-démarrreur »

- 1 - Antivol
- 2 - Contact
- 3 - Démarrreur

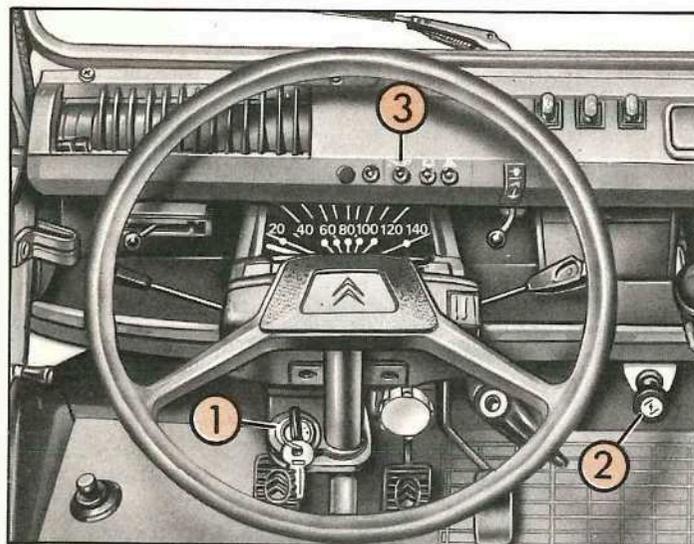


Fig. 14 Mise en route

- 1 - Combiné « antivol-contact-démarrreur »
- 2 - Commande de starter voyant incorporé
- 3 - Voyant de pression huile moteur

Combiné « antivol-contact-démarrreur »

Fig. 13

Le combiné est situé en-dessous de la planche de bord, sur la colonne de direction, à gauche. Les positions successives de la clé, en tournant dans le sens horloge, sont les suivantes :

- ① Antivol.
- ② Contact.
- ③ Démarrreur.

Il peut être nécessaire, pour passer de la position « antivol » à la position « contact », de manœuvrer légèrement le volant en tournant la clé.

Si le moteur s'arrête ou ne démarre pas à la première sollicitation, attendre quelques secondes avant de recommencer.

NE JAMAIS ACTIONNER LE DEMARREUR QUAND LE MOTEUR TOURNE.

Pour enlever la clé, l'amener en position « antivol » et tirer, sans forcer.

Ne jamais la retirer avant l'arrêt complet du véhicule.

Commande de starter

Fig. 14

Située à droite de la colonne de direction (**Rep. 2**).

Ne l'utiliser que si le moteur est froid.

Le voyant incorporé à la commande est allumé tant que celle-ci n'est pas repoussée à fond.

Voir utilisation chapitre « Mise en route ».

Mise en route à la manivelle

Explicatif page 36.

Avant mise en route

Un coup d'œil rapide à la grille des contrôles, au dos de la notice, peut éviter un oubli.

Mise en route

Fig. 13 et 14

Ne pas faire tourner le moteur dans un local fermé.

- S'assurer que le levier des vitesses est au point mort et le frein d'immobilisation serré.
- Après un arrêt prolongé par temps très froid, il est bon de « dégommer » d'abord le moteur à la manivelle, sans mettre le contact ni le starter.
- Tourner la clé jusqu'à position 2, le contact est mis.

Le voyant de pression d'huile moteur (**Rep. 3**) s'allume .

Moteur froid

- Tirer à fond la commande de starter. Le voyant incorporé s'allume .
- Actionner le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.
- Le voyant rouge de pression d'huile moteur doit s'être éteint .
- Laisser tourner le moteur au point mort quelques instants sans l'emballer.
- Repousser progressivement la commande de starter, en fonction de l'échauffement du moteur.
- Repousser ensuite la commande à fond lorsque l'échauffement du moteur paraît suffisant. Le voyant incorporé doit s'éteindre .

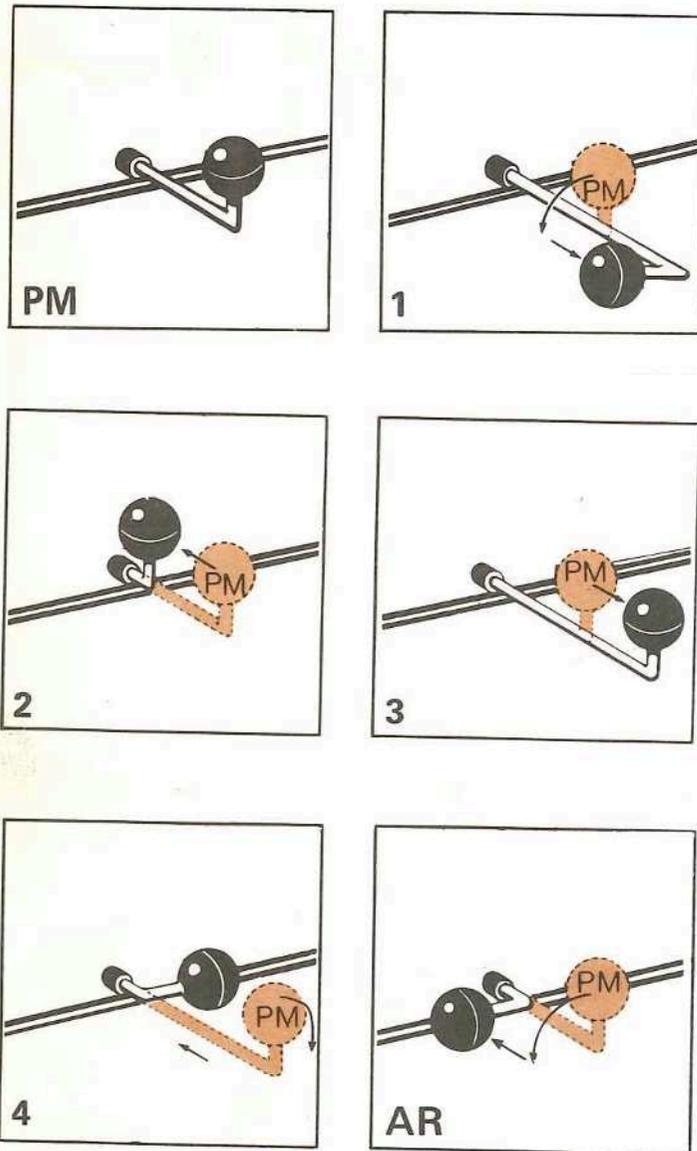
N.B. Pour des températures ambiantes inférieures à 0 °C, la mise en route du moteur sera facilitée en débrayant pendant l'action du démarreur, le levier des vitesses étant au point mort. Attendre quelques secondes après le départ du moteur, avant de relâcher lentement la pédale d'embrayage.

Moteur chaud

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur et la maintenir dans cette position sans lever le pied tant que le moteur n'a pas démarré.
 - Actionner le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne et relâcher aussitôt l'accélérateur. Le voyant de pression d'huile moteur doit s'être éteint .
- Si le moteur ne démarre pas à la première sollicitation, il ne faut en aucun cas relâcher la pédale d'accélérateur. Attendre quelques secondes et actionner à nouveau le démarreur.

Avant d'engager la 1^{re} vitesse

Réduire, si besoin est, la vitesse du moteur en repoussant progressivement le starter. Après quelques minutes de route, le repousser à fond, le voyant incorporé doit s'éteindre.



Sélection des vitesses

Fig. 15

Les positions des vitesses sont repérées sur une grille située côté droit du bloc de direction.

- Pour prendre la marche arrière, attendre l'arrêt complet du véhicule.
- Ne pas oublier, lors d'un stationnement, de placer le levier des vitesses au point mort.
- Le passage à la vitesse supérieure doit s'effectuer au plus tard lorsque l'aiguille du tachymètre atteint le repère **orange** correspondant.

Pour passer de :

PM en 1^{re}

- ▶ Faire basculer la boule du levier vers la gauche et tirer à fond.

1^{re} en 2^e

- ▶ Pousser à mi-course avec la paume de la main, le levier pivote de lui-même vers la droite. Pousser alors à fond de course.

2^e en 3^e

- ▶ Tirer à fond, droit vers soi.

3^e en 4^e

- ▶ Pousser à mi-course avec la paume, faire basculer la boule vers la droite et pousser à fond.

PM en AR

- ▶ Faire basculer la boule vers la gauche et pousser à fond.

Fig. 15 Levier des vitesses
PM - Point mort
AR - Marche arrière

Frein principal

A double circuit.

Un voyant de niveau de liquide de frein s'allume au tableau de bord lorsque le liquide atteint le repère « Mini » du réservoir (v. page 8). □

Une commande permet de contrôler si le voyant fonctionne normalement (v. page 8).

Frein de secours et d'immobilisation

Fig. 16 et 17

Secours

Tirer sur la poignée (**Rep. 1**) en appuyant sur le bouton (**Rep. 2**) afin que le frein ne se verrouille pas en cours d'utilisation.

Immobilisation

Tirer énergiquement sur la poignée (**Rep. 1**) sans toucher au bouton.

Pour desserrer ► Tirer à nouveau sur la poignée, en appuyant sur le bouton (**Rep. 2**), et la repousser ainsi à fond vers l'avant.

Au cas où la poignée viendrait en fin de course, faire procéder au plus tôt à un réglage par un agent Citroën.

Sécurité sur frein de secours et d'immobilisation

Fig. 16 et 17

Verrouillage

Tirer le bouton (**Rep. 2**) et le tourner d'un quart de tour (à droite ou à gauche) jusqu'à ce que le taquet (**Rep. 3**) libéré s'insère dans l'encoche de blocage (**Rep. 4**).

Deverrouillage

Tirer le bouton (**Rep. 2**) et le tourner jusqu'à ce que le taquet (**Rep. 3**) vienne s'insérer dans l'encoche de déblocage (**Rep. 5**).

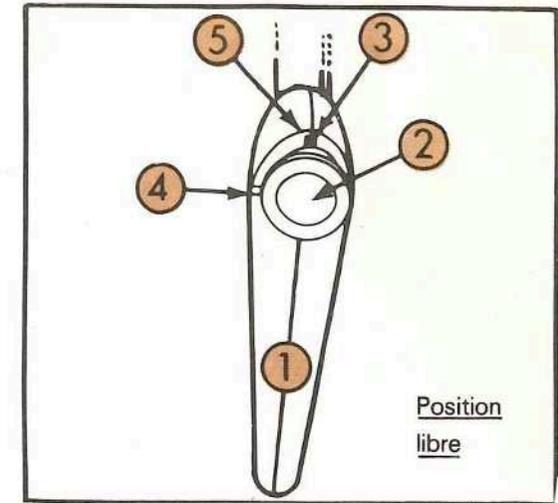


Fig. 16 Frein de secours et d'immobilisation

- 1 - Poignée de frein
- 2 - Bouton de sécurité
- 3 - Taquet de verrouillage
- 4 - Encoche de blocage du taquet
- 5 - Encoche de déblocage

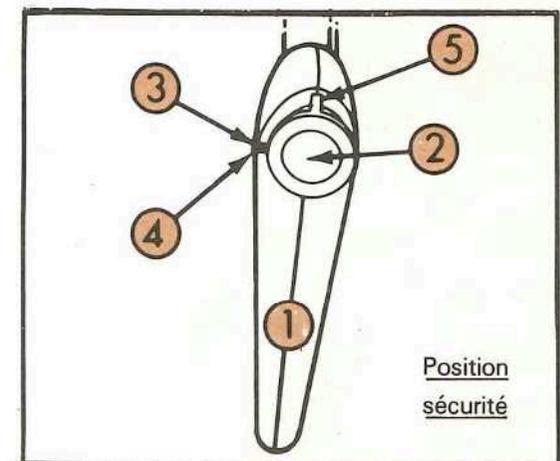


Fig. 17 Frein de secours et d'immobilisation

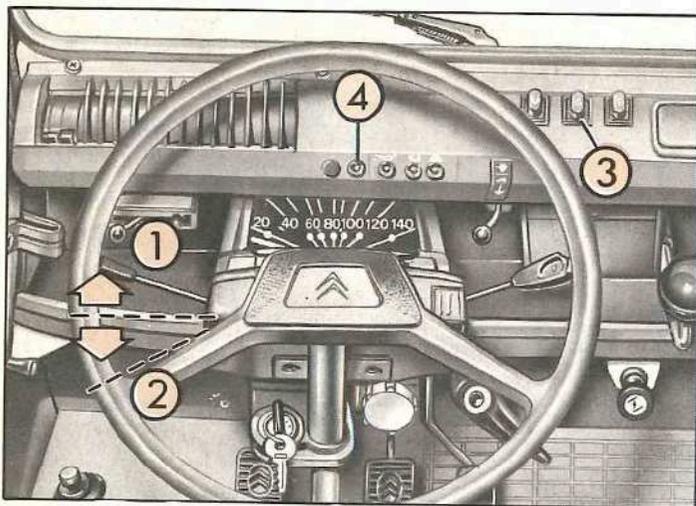


Fig. 18 Commande de signalisation
 1 - Clignotants côté droit
 2 - Clignotants côté gauche
 3 - Signal de détresse
 4 - Voyant clignotants

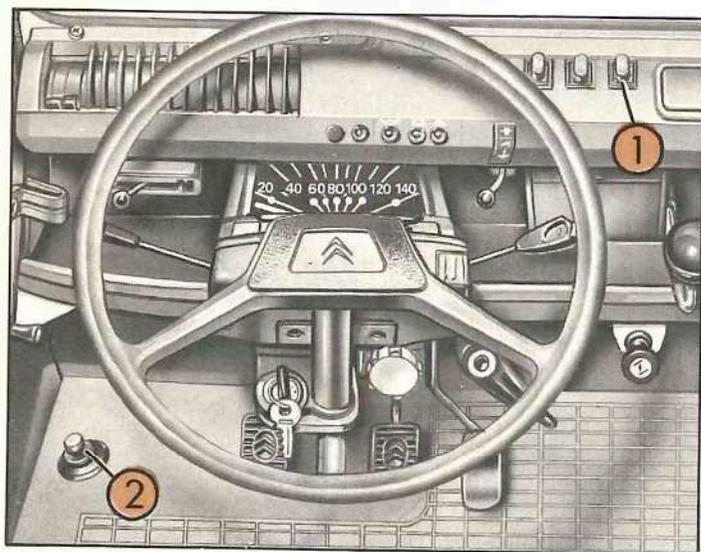


Fig. 19 1 - Essuie-glace
 2 - Lave-glace

Commande des indicateurs de direction

Fig. 18

- Droite ▶ basculer le levier vers le haut.
Gauche ▶ basculer le levier vers le bas.
Arrêt ▶ ramener le levier en position centrale.

Un répéteur sonore se fait entendre et le voyant (**Rep. 4**) clignote pendant toute la durée de fonctionnement. Au cas contraire, vérifier les indicateurs de direction (v. page 32).

Commande du signal de détresse

Fig. 18

- Marche ▶ appuyer sur le bouton (**Rep. 3**)
 les 4 feux clignotants se mettent en action simultanée.
Arrêt ▶ appuyer de nouveau sur le bouton (**Rep. 3**).

Ce signal fonctionne même si le contact n'est pas mis.

Commande d'essuie-glace

Fig. 19

- Marche ▶ appuyer sur le bouton (**Rep. 1**).
Arrêt ▶ appuyer de nouveau sur le bouton et les balais s'immobiliseront automatiquement en fin de course.

Commande de lave-glace

Fig. 19

Appuyer du pied sur le poussoir (**Rep. 2**).
 La hauteur du jet dépend de la pression exercée.

Commande des projecteurs

Fig. 20

Arrêt

Les feux sont éteints lorsque le côté du bouton, Repère **(O)** est face au conducteur.

Lanternes - Eclairage ville -

Tourner le bouton d'un cran. Repère **(V)** face au conducteur.

Si le tableau de bord ne s'éclaire pas, vérifier que les lanternes sont bien allumées. Sinon, remplacer le fusible correspondant (v. page 34).

Phares - Eclairage route -

Tourner le bouton d'un deuxième cran. Repère **(R)** face au conducteur.

Codes - Feux de croisement -

A partir des positions « V » ou « R », pousser sur le levier **(Rep. 1)** en l'éloignant du volant.

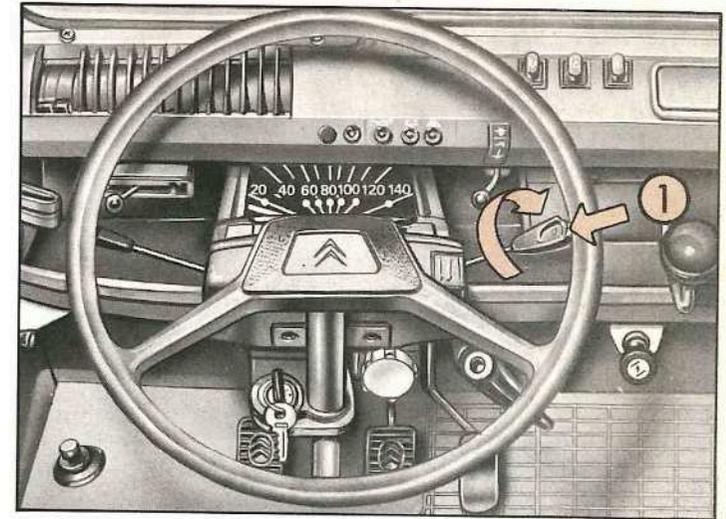


Fig. 20 Commande des projecteurs et de l'avertisseur sonore
1 - Avertisseur sonore

Avertisseur sonore

Fig. 20

Appuyer suivant l'axe du bouton **(Rep. 1)**.

Eclairage plafonnier

Fig. 21

Appuyer sur l'extrémité de l'interrupteur **(Rep. 1)** situé à l'avant du couvercle transparent.

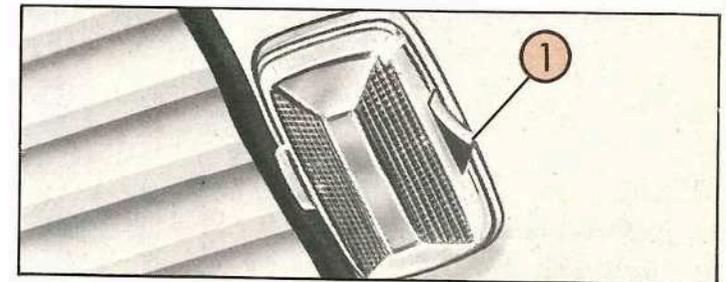


Fig. 21 Plafonnier
1 - Interrupteur

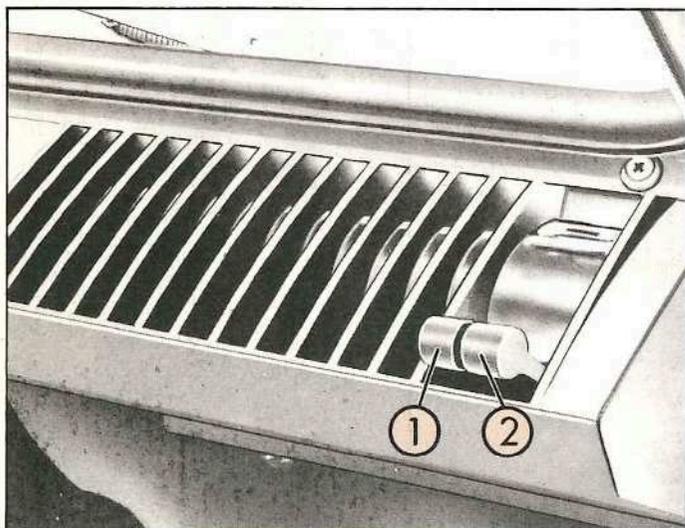


Fig. 22 Commandes des aérateurs latéraux
1 - 2 - Leviers d'admission

Aérateurs latéraux

(Air frais seulement)

Fig. 22

Marche

▶ écarter l'un de l'autre les leviers (**Rep. 1 et 2**) jusqu'au débit désiré.

Arrêt

▶ ramener les deux leviers côte à côte.

Orientation

▶ manœuvrer simultanément les deux leviers vers le haut ou le bas de la grille.

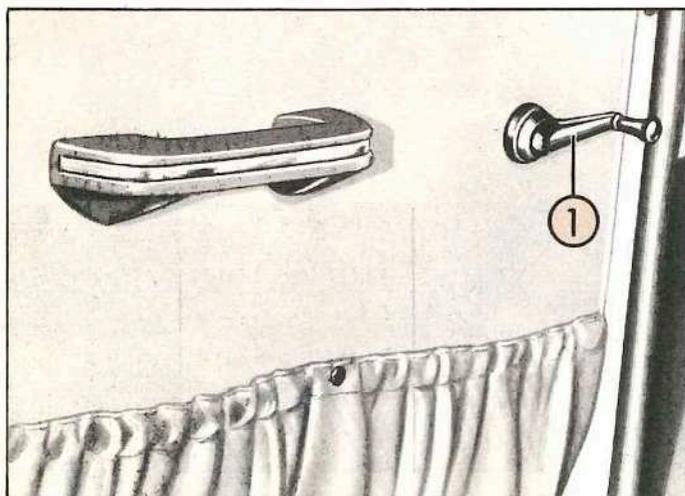


Fig. 23 Glaces des portes avant
1 - Manivelle d'ouverture/fermeture

Glaces des portes avant

Fig. 23

Ouverture

▶ en manœuvrant la manivelle (**Rep. 1**).

Fermeture

Buses du pare-brise et du plancher

(Air chaud seulement)

Fig. 24

Marche

- ▶ déplacer la manette (**Rep. 1**) vers la droite, plus ou moins suivant le débit désiré.

Arrêt

- ▶ pousser à fond vers la gauche.

Répartition d'air entre haut et bas

(Air chaud seulement)

Fig. 24

Levier (**Rep. 2**)

En haut

- ▶ Air dirigé vers le pare-brise.

En bas

- ▶ Air dirigé vers le plancher.

En intermédiaire

- ▶ Air réparti entre haut et bas.

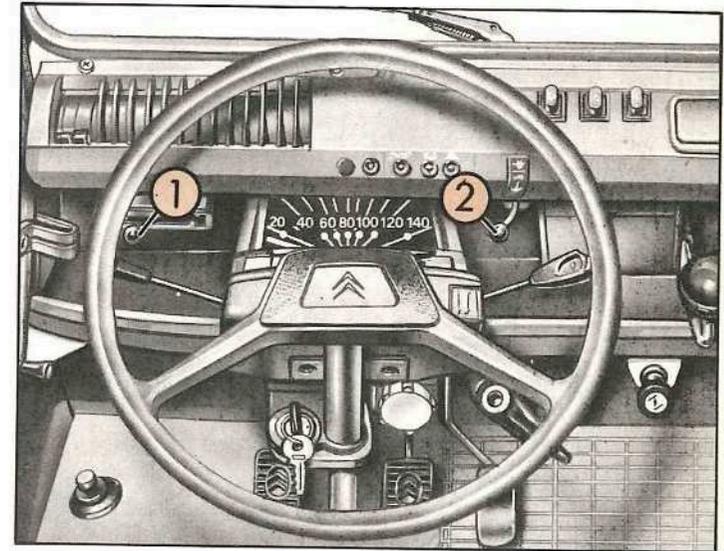


Fig. 24 Commandes de climatisation
1 - Débit d'air chaud
2 - Répartition pare-brise/plancher

Ecran de calandre

Fig. 25

Au dessous de + 10 °C ▶ poser l'écran de calandre :

- Engager les crochets (**Rep. 1 et 2**) dans les logements correspondants de la calandre.
- Cintrer l'écran vers le milieu.
- Enfoncer les deux autres crochets comme précédemment.

Au-dessus de + 15 °C ▶ déposer impérativement l'écran.

- Cintrer l'écran en son milieu et tirer pour dégager les crochets (**Rep. 1 et 2**).

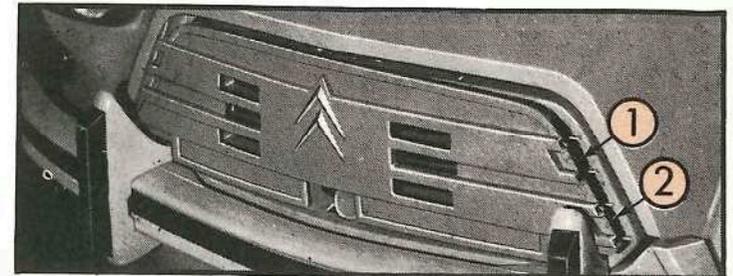


Fig. 25 Pose de l'écran de calandre
1 - Crochet supérieur - 2 - Crochet inférieur

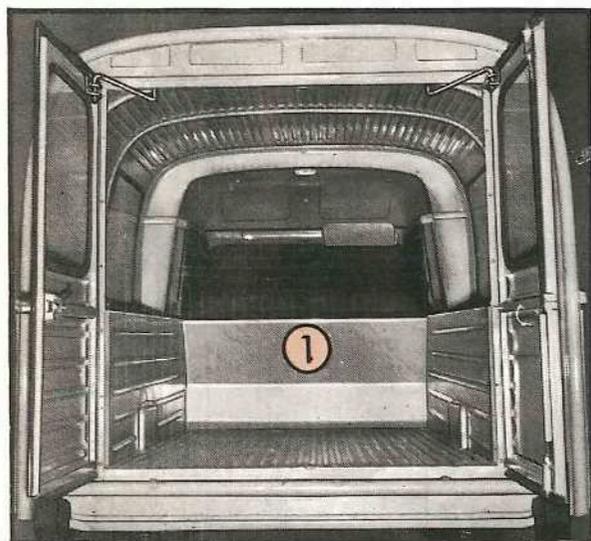


Fig. 26 1 - Séparation derrière sièges avant.

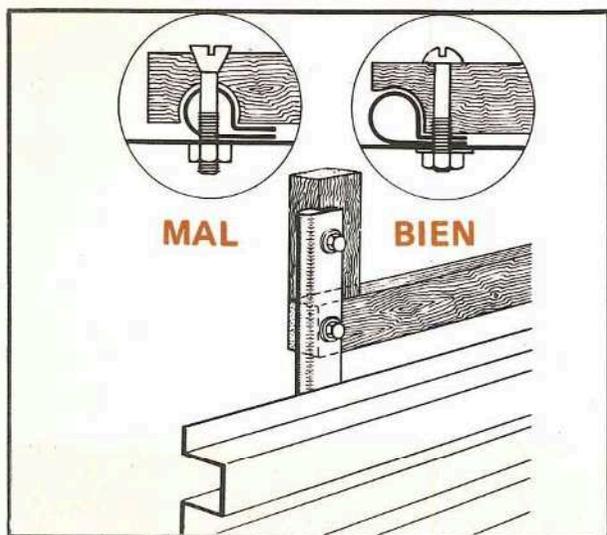


Fig. 27 Principe de fixation des bâtis en bois

Une séparation (**Rep. 1**) est montée derrière les sièges avant.

Il est, en outre, possible d'installer facilement des étagères, cloisons, rayonnages, etc... permettant des aménagements d'utilité professionnelle.

Ces installations doivent toutefois respecter certains principes tels que de toujours fixer les bâtis en bois sur le méplat de l'armature et non sur sa partie cylindrique.

Consulter préalablement un agent Citroën.

NOTA

Lors d'un transport d'objets lourds et compacts, ne pas oublier :

- D'en répartir la charge, pour éviter un déséquilibre sur l'essieu arrière.
- D'arrimer convenablement cette charge, lorsqu'elle dépasse la séparation, afin qu'elle ne subisse aucun déplacement ou projection brusque vers les sièges avant en cas de freinage subit.

ENTRETIEN COURANT

Niveaux : huile, liquide de freins « LHM »	22
Mécanique et électricité	24
Carrosserie	26
Habitacle	28

Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre véhicule : vérification des niveaux, surveillance des pneumatiques, lavage de la carrosserie... Pour des nettoyages plus complets ou une rénovation d'aspect, consulter un agent Citroën.

Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées font l'objet du « Guide d'Entretien » accompagnant cette notice.

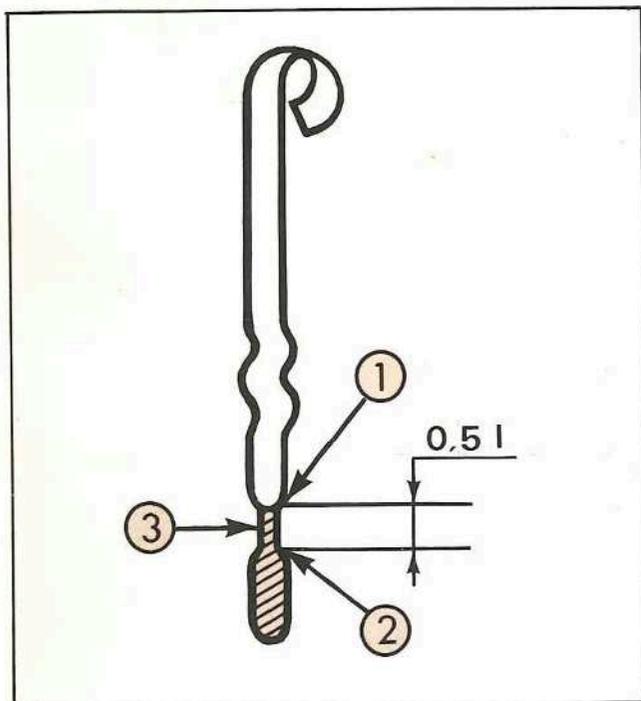


Fig. 1 Jauge d'huile moteur
 1 - Maxi
 2 - Mini
 3 - Lecture niveau encoche

1 Jauge d'huile moteur

Le niveau, qui doit se situer entre les deux extrémités de l'encoche, est à vérifier entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.

La vérification doit être effectuée voiture horizontale et moteur arrêté depuis dix minutes au moins.

Pour compléter, ne pas dépasser l'extrémité supérieure de l'encoche.

La longueur de l'encoche correspond à 0,5 litre environ.

2 Remplissage huile moteur

En toutes saisons, utiliser l'huile TOTAL GTS 15 W 40.

En régions très froides (température souvent inférieure à -10°C), utiliser l'huile TOTAL Altigrade GT 10 W 30.

Ne jamais ajouter de produits d'addition.

Après appoint, bien refermer le couvercle de la tubulure de remplissage.

3 Batterie

Vérifier périodiquement le niveau de l'électrolyte, surtout en été.

Il doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm, dans chacun des six éléments.

Compléter avec de l'eau distillée. *Ne jamais ajouter d'acide.*

Ne jamais approcher de flamme de la batterie, lors d'un contrôle.

4 Lave-glace

Compléter avec de l'eau claire à laquelle il peut être ajouté un additif été ou hiver vendu par le réseau Citroën.

5 Réservoir liquide de freins

Il est situé sous la roue de secours. Le niveau, visible par transparence, *ne doit jamais se trouver au-dessous du repère « Mini ».*

L'intervalle entre les repères « Mini » et « Maxi » est de : 0,13 litre.

Pour compléter le niveau, utiliser exclusivement le liquide minéral vert « LHM ». Tous les autres liquides sont à proscrire, en particulier les liquides d'origine végétale ou synthétique qui détruiraient rapidement l'installation hydraulique. Le liquide vert « LHM » est distribué par « TOTAL ».

En cas d'urgence et d'impossibilité de se procurer du liquide vert « LHM », voir page 36.

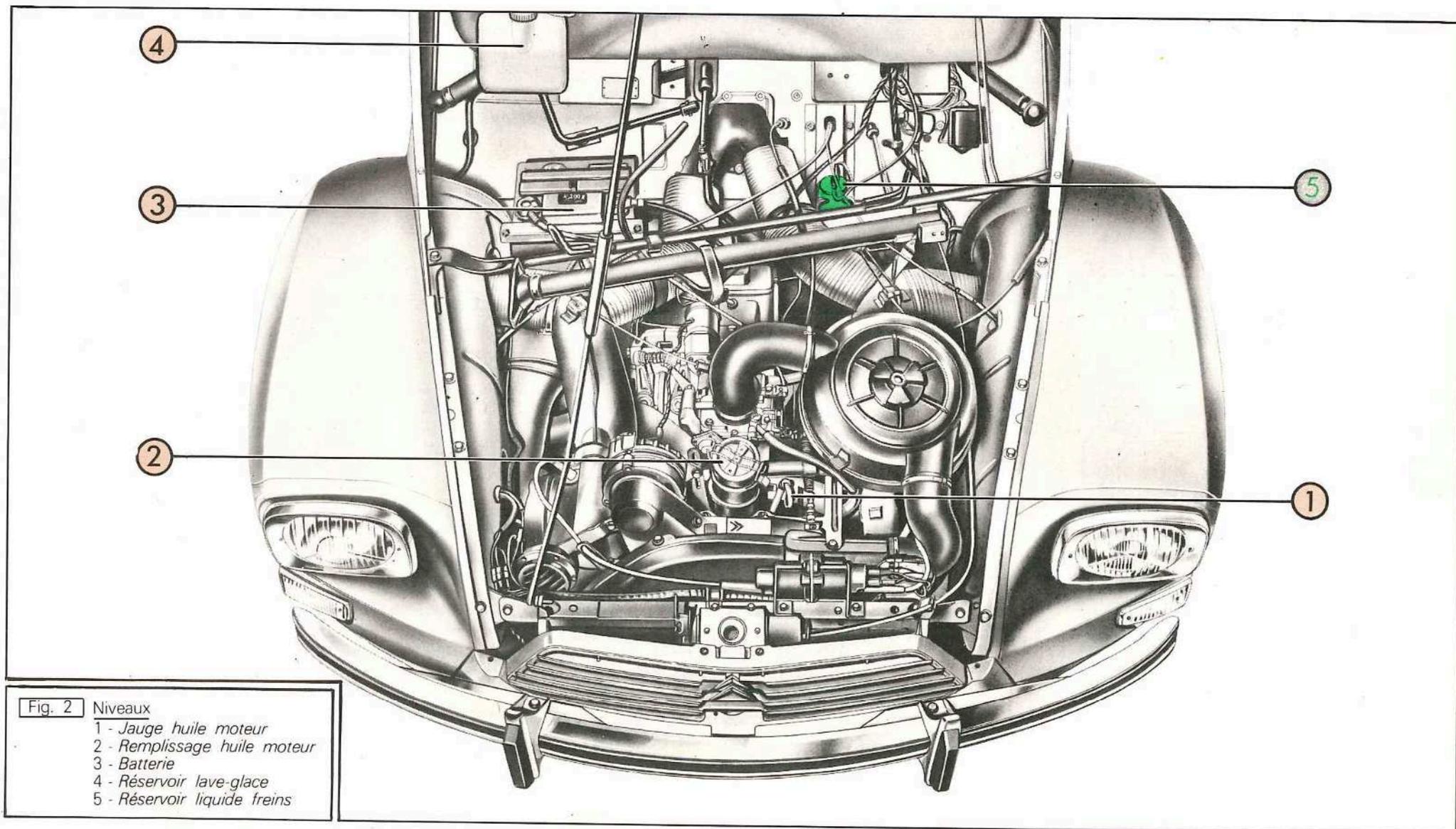


Fig. 2 Niveaux
 1 - Jauge huile moteur
 2 - Remplissage huile moteur
 3 - Batterie
 4 - Réservoir lave-glace
 5 - Réservoir liquide freins

Opérations périodiques d'entretien

Elles sont indiquées dans le « Guide d'Entretien » accompagnant cette notice. Nous vous recommandons de bien observer les fréquences indiquées et de vous rappeler que Citroën *préconise exclusivement les lubrifiants « TOTAL »*.

Tout mélange, toute expérience, sont à proscrire : en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait exposer l'utilisateur à de graves mécomptes.

Ne jamais graisser la bague d'articulation située sous le capot, en haut du levier de commande de la boîte de vitesses, ni la tige de commande des vitesses.

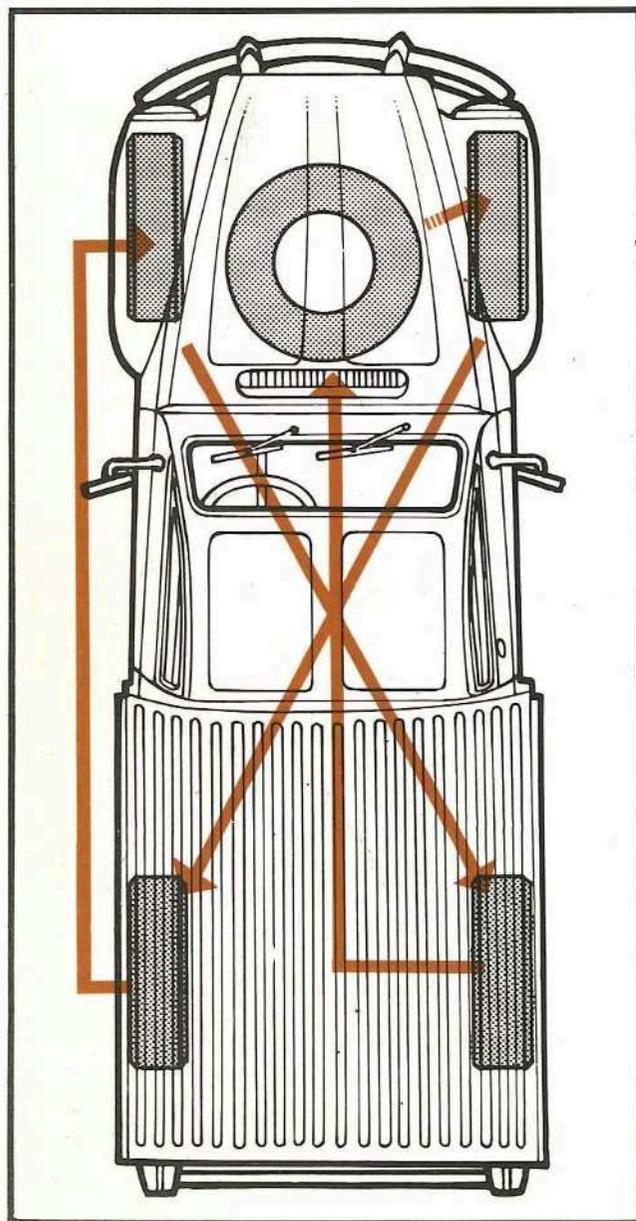


Fig. 3 Permutation des pneumatiques

Pneumatiques	MICHELIN	Pressions en bars		
		AV	AR	RS
Montes série	135 SR 15 X Tubeless	1,4	2	2,2
	135 SR 15 ZX Tubeless	1,4	2	2,2
Montes autorisées	145 SR 15 X Tubeless	1,4	2	2,2
	135 SR 15 X (M + S) Tubeless	1,4	2	2,2
	145 SR 15 X (M + S) Tubeless	1,4	2	2,2

- Ces pressions sont valables, véhicule à vide ou en pleine charge, sur route comme sur autoroute, quelles que soient les vitesses.
Sur piste caillouteuse : en toutes montes, augmenter la pression AV de 0,4 bar.
- Ne pas oublier de rétablir la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.
- Il est nécessaire de contrôler la pression au moins une fois par mois et avant tout trajet important, car la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande influence sur la longévité des pneumatiques. Le contrôle doit être effectué à froid, avant que les pneumatiques aient été échauffés par le parcours : l'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur un véhicule chargé ayant roulé à grande vitesse.
- La permutation des roues en diagonale permet d'équilibrer l'usure sur les cinq pneumatiques. Elle doit être alors suffisamment fréquente pour qu'il n'y ait pas de dissymétrie d'usure notable entre les pneumatiques d'un même essieu. Suivre le schéma ci-contre qui fait intervenir la roue de secours. Rétablir ensuite les pressions.
- Le remplacement des roues est décrit à la page 30.

Ne jamais utiliser d'autres pneumatiques que ceux que nous avons homologués.

Pneumatiques pour neige

Les montes 135-15 X (M + S) et 145-15 X (M + S) peuvent être dotées de crampons.

Il est alors nécessaire d'augmenter les pressions de gonflage de 0,2 bar.

L'utilisation des pneumatiques avec crampons étant soumise à une réglementation particulière, voir un agent Citroën pour tous renseignements utiles à cet égard.

Témoins d'usure des pneumatiques

Fig. 4

Ils se situent à intervalles réguliers sur la bande de roulement et se manifestent par l'effacement, nettement localisé, des sculptures lorsque la gomme a atteint un degré d'usure déterminé.

Le pneumatique doit alors être remplacé dans l'immédiat.

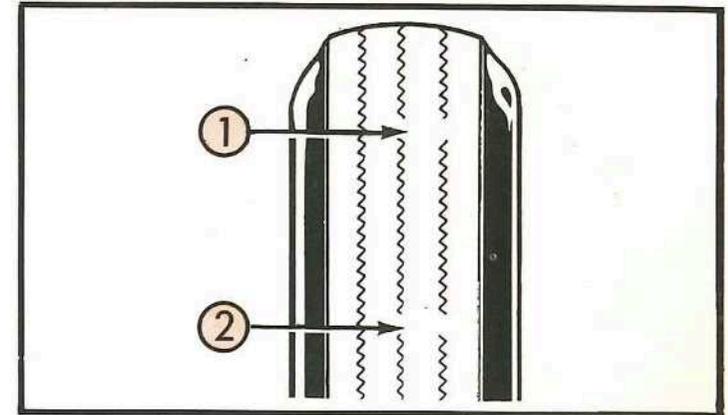


Fig. 4 Témoins d'usure des pneumatiques
1 - 2 - Zones d'alerte

Entretien de la batterie

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent, les desserrer, les nettoyer, tremper les rondelles isolantes en feutre dans de l'huile de ricin ou de l'huile de vaseline neutre.

Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.

En hiver, une charge correcte protège contre le gel : une batterie normalement chargée (densité 1,25 à 1,27) résiste bien au froid, alors qu'une batterie déchargée (densité 1,07 à 1,09) peut éclater à -5°C .

Ne pas débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne.

Ne pas recharger la batterie sans avoir débranché les cosses des deux bornes.

Filtre à air

Fig. 5

Tous les 22 500 kilomètres, laver la cartouche filtrante dans de l'essence.

Huiler ensuite avec un mélange composé de 40 % d'huile moteur et 60 % d'essence.

Bien égoutter l'élément filtrant avant remontage.

Pour sortir la cartouche filtrante, dégager le couvercle du filtre (**Rep. 1**) en le faisant tourner sens inverse horloge.

Au remontage, un point dur se fait sentir en manœuvrant le couvercle : poursuivre la rotation jusqu'à ce que les triangles de repérage se trouvent en vis à vis.

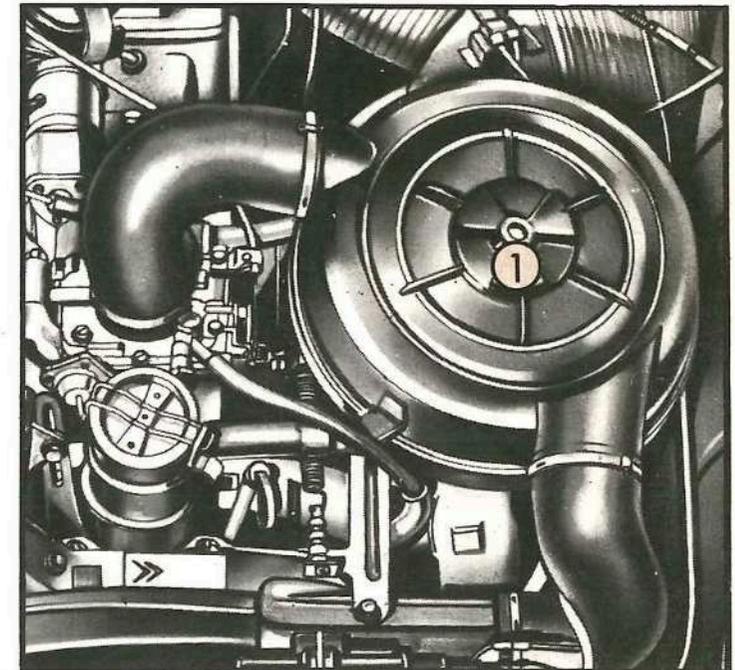


Fig. 5 Filtre à air
1 - Couvercle

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais encore sur le dessous du véhicule : s'adresser, pour ce dernier point, à un agent Citroën.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

L'emploi de l'essence, du pétrole, du trichloréthylène ou de l'alcool est dangereux pour le nettoyage de la peinture ainsi que pour celui des pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

Lavage de la carrosserie

Si des lavages fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température trop basse.

Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si l'on utilise un shampooing, il faut rincer ensuite à grande eau.

Essuyer ensuite avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

En repartant, freiner brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de frein.

Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce.

Les produits à base de silicone sont déconseillés.

Soulever les balais d'essuie-glace vers l'avant et les nettoyer avec de l'eau et du savon sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

Enjoliveurs métalliques extérieurs

Laver à l'eau savonneuse ou légèrement additionnée d'un détergent genre Teepol (10 à 15 cm par litre) ou d'un produit type shampooing « ABEL Auto », en faisant précéder et suivre d'un arrosage abondant à l'eau claire.

Il est recommandé, afin de conserver le brillant du métal, d'effectuer, après séchage à la peau de chamois une enduction avec un produit de protection genre « ABEL Polish chrome ».

Taches de goudron sur la carrosserie

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.

Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex. : « BONNEX N° 2 »).

Lustrage de la peinture

Il est bon d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver. La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type eau à lustrer (ex. : « ABELISSIME ») et se référer au mode d'emploi du fabricant.

Domages légers à la peinture

Les réparations d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes aérosols qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sur le haut du tablier d'auvent, côté droit, par un marquage au tampon encreur.

Nettoyage des garnitures

N'utiliser que des savons doux non caustiques, genre « savon de toilette ».

Garnitures en tissu plastifié

Les nettoyer avec un produit genre « SPIC » ou avec un peu d'eau savonneuse, bien rincer puis essuyer avec un chiffon sec. *Nous déconseillons les produits destinés à faire briller les tissus plastifiés.*

Un échantillon de garniture se trouve agrafé sous le siège avant gauche.

Taches isolées sur les garnitures

Les taches sur les garnitures en tissu plastifié peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent, genre Teepol.

Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C.

Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.

Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène, sont déconseillés.

Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex. « K 2 R »).

Ceintures de sécurité

Les nettoyer avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « Teepol » en prenant garde qu'il n'en pénètre pas dans les parties métalliques. Enlever les taches importantes à l'aide d'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou d'essence C.

Ne pas teindre les sangles dont la capacité de résistance pourrait alors se trouver diminuée.

Cadran du tableau de bord

Utiliser, soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

Volant de direction

Nettoyer à l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « Teepol ».

N'utiliser en aucun cas de solvants tels qu'alcool, essence C ou trichloréthylène.

INCIDENTS

Remplacement d'une roue	30
Réglage des projecteurs	31
Remplacement d'une lampe	32
Remplacement d'un fusible	34
Remplacement de la batterie	35
Remplacement d'une bougie	35
Mise en route à la manivelle	36
Remorquage	36
Remplacement « LHM »	36

C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaison, une bougie à remplacer...

S'il s'agit toutefois d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consulter la page 8 de la notice.

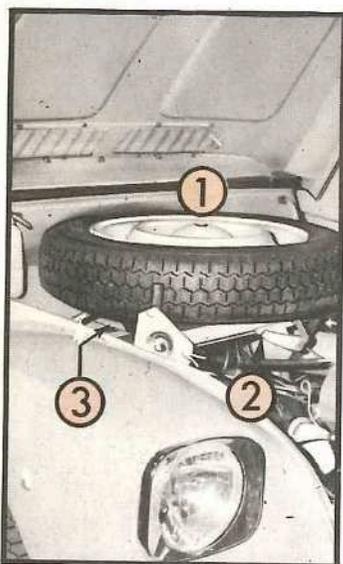


Fig. 1 Outillage
1 - Roue de secours
2 - Cric
3 - Manivelle

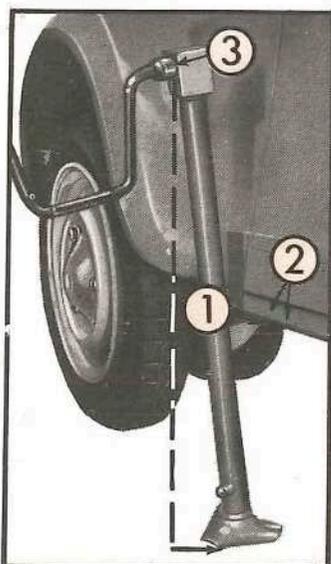


Fig. 2 Roue avant
1 - Doigt de levage
2 - Support
3 - Vis de commande

Outillage

Fig. 1

La roue de secours (**Rep. 1**) et le cric (**Rep. 2**) sont placés sous le capot. La manivelle est fixée sur la partie inférieure du tablier d'avant, côté droit. La cale en bois est logée entre le passage de roue avant droit et le tablier d'avant.

Dépose

Fig. 2

Serrer à fond le frein d'immobilisation.

- Placer la cale en bois sous la roue diagonalement opposée à celle à changer. Si la route est en pente, caler cette roue du côté de la descente.
- Débloquer, sans les dévisser, les trois écrous de roue avec la manivelle.
- Placer l'embase du cric nettement sous la voiture et légèrement du côté de la roue à changer, afin d'éviter tout contact avec la carrosserie en fin de levage.
- Engager à fond le doigt de levage (**Rep. 1**) sous le support (**Rep. 2**) : un support à l'avant des portes latérales, un à l'avant des roues arrières.
- Tourner à la main la vis de commande (**Rep. 3**), sens horloge, pour mettre le cric en appui au sol.
- Terminer le levage à la manivelle, pour décoller la roue du sol.
- Finir de dévisser les trois écrous de roue, puis dégager celle-ci en la tirant vers soi.

Roues arrière

Fig. 3

- Ouvrir la porte de coffre latéral et la maintenir ouverte à l'aide de la béquille.
- Placer le cric à l'emplacement prévu (**Rep. 1**).

Pose

- Opérer en sens inverse, sans oublier de bloquer les écrous de roue : celle-ci étant au sol.

Roues arrière

Faire pivoter le moyeu de manière qu'un toc soit en bas. Placer la roue sur ce toc, permettant ainsi aux deux trous supérieurs de la jante de tomber en face des deux autres tocs. Le moyeu se trouvera immobilisé par le poids même de la roue.

Rétablir, dès que possible, la pression de la roue nouvellement mise en service.

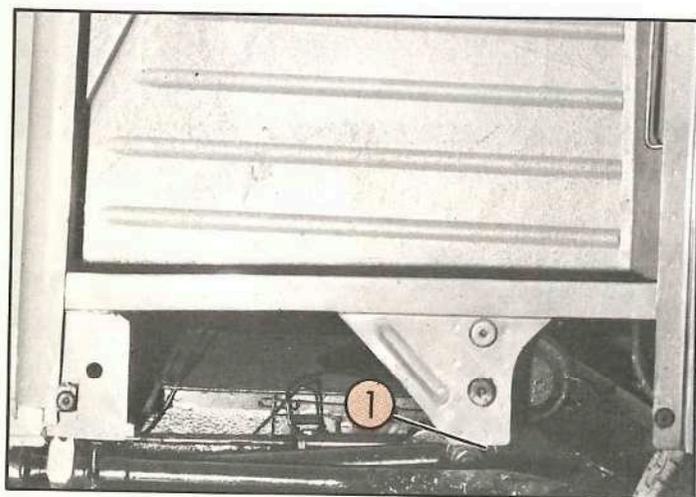


Fig. 3 Roue arrière gauche
1 - Emplacement du cric

Réglage projecteurs*en roulant*Pour augmenter la portée▶ Tourner le bouton **(Rep. 1)** sens horloge.Pour diminuer la portée▶ Tourner le bouton **(Rep. 1)** sens inverse horloge.*à l'arrêt*

Si la portée ou l'orientation latérale d'un projecteur nécessite une retouche : S'adresser à un agent Citroën qui effectuera tout réglage nécessaire avec les appareils étalonnés prévus à cet effet.

Pour ne pas être éblouissants, les feux de croisement, « Codes », doivent porter entre 30 et 50 mètres.

Fig. 4

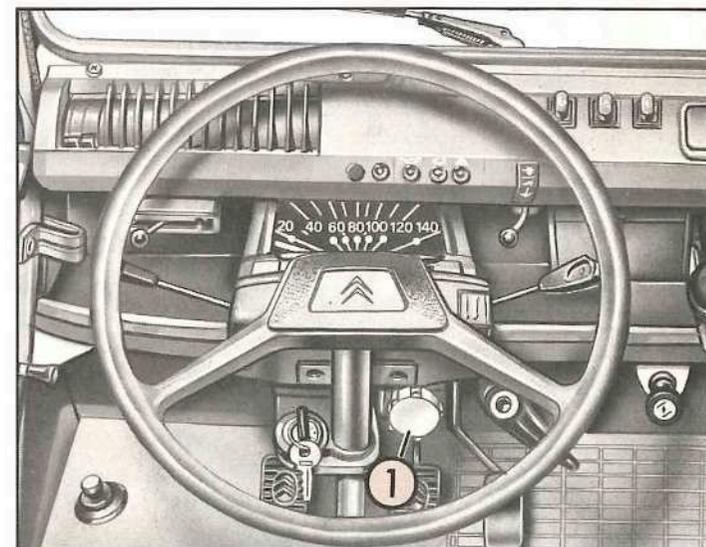


Fig. 4 Réglage des projecteurs en roulant
1 - Bouton de réglage

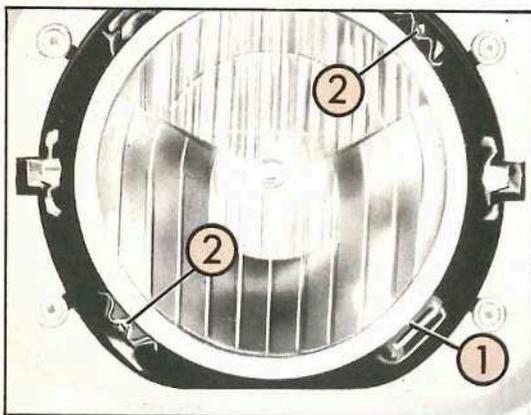


Fig. 5 Projecteurs « Code/Route »
1 - Patte-ressort
2 - Vis de réglage statique

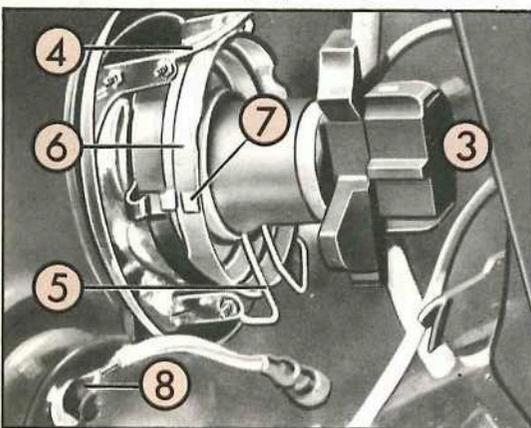


Fig. 6 Projecteurs « Code/Route »
3 - Connecteur
4 - 5 - Ressorts de maintien
6 - Colletette d'ampoule
7 - Ergot de positionnement
8 - Feux de position



Fig. 7 Indicateurs de direction
1 - Couvercle boîtier - V : Vis.

Feux avant

Projecteurs

Fig. 5-6

Enlever la collerette d'enjoliveur en la tirant vers soi.

Sortir le projecteur en appuyant sur la patte-ressort (**Rep. 1**).

*Ne manipuler en aucun cas les vis (**Rep. 2**) qui assurent exclusivement le réglage statique.*

- Débrancher le connecteur en matière plastique noire (**Rep. 3**) portant les fils d'alimentation.
- Faire basculer de 90° les ressorts (**Rep. 4 et 5**) maintenant la collerette de l'ampoule (**Rep. 6**).
- Remplacer l'ampoule défectueuse et replacer la neuve en faisant pivoter la collerette jusqu'à enclenchement de l'ergot de positionnement (**Rep. 7**).
- Ne pas omettre de rabattre les ressorts (**Rep. 4 et 5**) et de rebrancher le connecteur (**Rep. 3**).

Il est conseillé de faire vérifier, par un spécialiste, le réglage des phares après chaque changement de lampe.

Feux de position

Les lampes sont placées directement dans les paraboles des projecteurs.

- Sortir le projecteur, comme indiqué en rubrique précédente.
- Tirer la douille (**Rep. 8**) en pivotant légèrement.

Indicateurs de direction

Fig. 7

Défaire les deux vis (**Rep. V**) pour enlever le couvercle transparent du boîtier (**Rep. 1**).

- Appuyer sur l'ampoule défectueuse tout en la faisant pivoter pour la dégager.

Au remontage, veiller au bon positionnement du caoutchouc d'étanchéité entre couvercle et boîtier.

Feux arrière

Fig. 8

Position et Stop

Les lampes, à double fonction, sont situées dans le compartiment rouge (**Rep. 1**) des boîtiers bicolores situés à l'aplomb des butoirs de pare-chocs.

- Défaire la vis « **A** » et enlever le couvercle du boîtier.
- Appuyer sur l'ampoule défectueuse tout en la faisant pivoter pour la dégager.

Au remontage, veiller au bon positionnement du caoutchouc d'étanchéité entre couvercle et boîtier.

Indicateurs de direction

Les lampes sont situées dans le compartiment jaune (**Rep. 2**) des boîtiers bicolores.

Pour changer une lampe, procéder comme indiqué en rubrique précédente.

Eclairage Plaque de Police

Défaire la vis « **B** » pour enlever le couvercle métallique du boîtier (**Rep. 3**).

- Appuyer sur l'ampoule défectueuse tout en la faisant pivoter pour la dégager.

Au remontage, veiller au bon positionnement du caoutchouc d'étanchéité entre couvercle et boîtier.

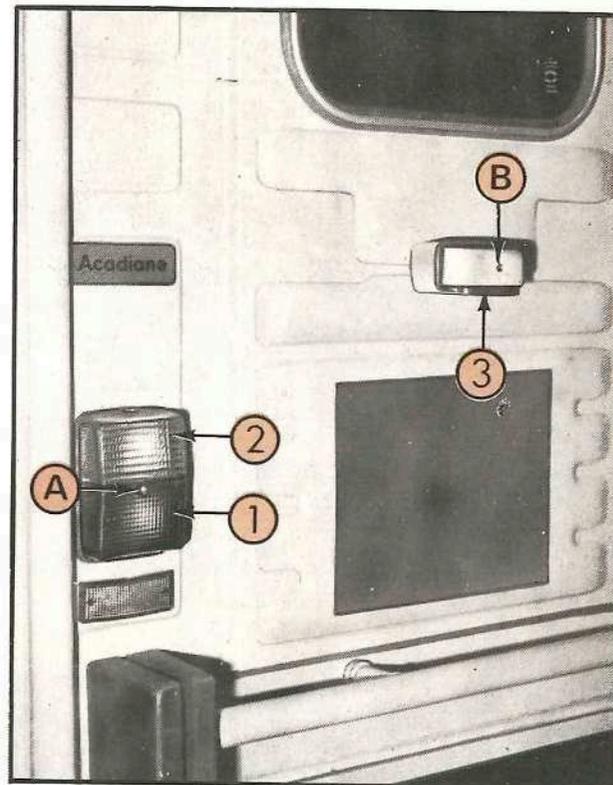


Fig. 8 Feux arrière
 1 - Position et stops
 2 - Indicateurs de direction
 3 - Éclairage plaque de police
 A-B - Vis de maintien

Eclairage intérieur

Fig. 9

Plafonnier

Déposer le couvercle transparent du boîtier (**Rep. 1**) en tirant l'ergot (**Rep. 2**) vers le bas.

- Dégager la lampe navette en la sortant des languets de contact. Au remontage, réinsérer l'ergot en premier puis plaquer le couvercle.

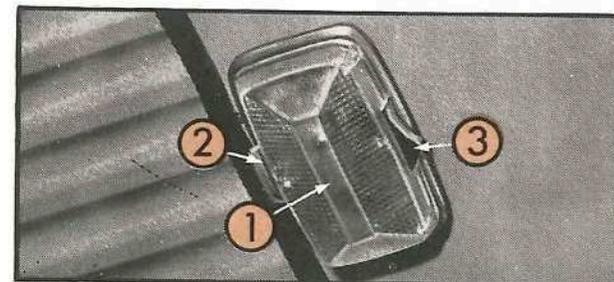


Fig. 9 Plafonnier
 1 - Couvercle 2 - Ergot 3 - Interrupteur

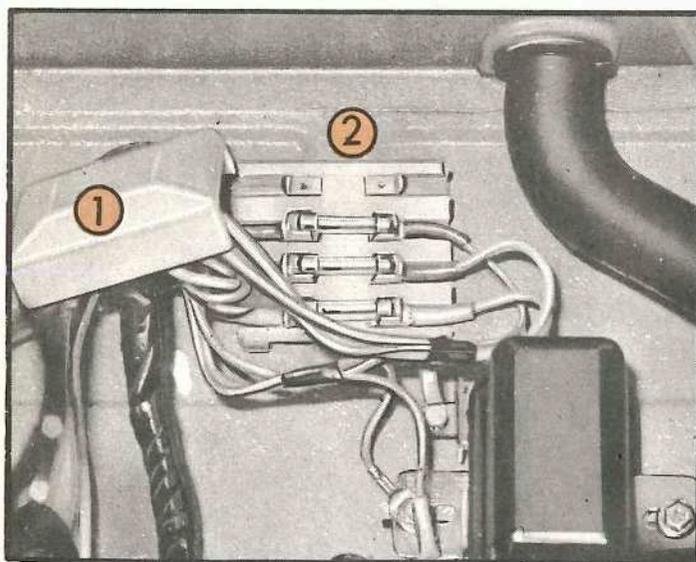


Fig. 10 Fusibles
1 - Couverture
2 - Boîtier

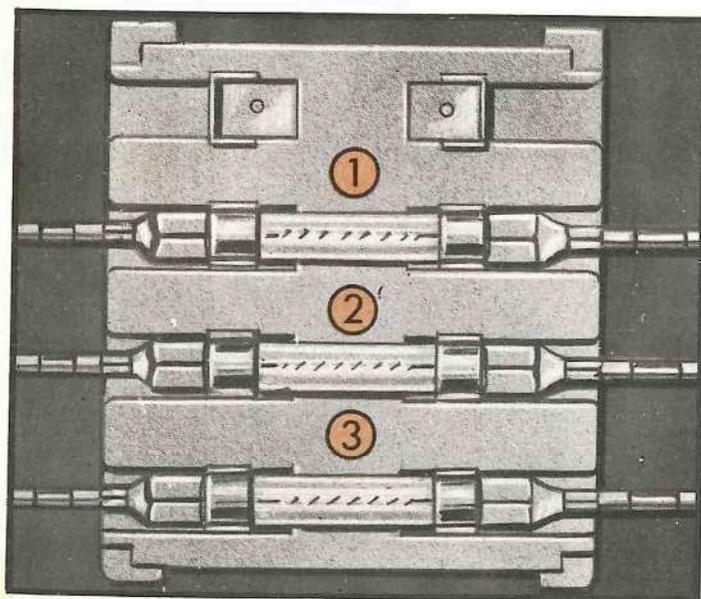


Fig. 11 Fusibles

Il est nécessaire, avant de remplacer un fusible, de déceler la cause de l'incident et d'y remédier.

- Les 3 fusibles protégeant les circuits.

- 1 fusible de 16 Ampères
- 2 fusibles de 10 Ampères

sont à l'intérieur d'un boîtier situé sous le capot, sur le tablier d'auvent - sous la gouttière d'aération (**Rep. 2**).

- Enlever le couvercle (**Rep. 1**) du boîtier et remplacer le fusible défectueux par un fusible de même intensité.

TABLEAU DES FUSIBLES

1	Repère rouge	10 A	3	Repère jaune	10 A
Lanternes avant Lanternes arrière Eclairage de plaque de police arrière Eclairage du tableau de bord			Feux de stops Plafonnier Signal de détresse		
2	Repère bleu	16 A			
Jauge de carburant Essuie-glace Indicateurs de direction Excitation alternateur Indicateur de charge batterie Voyant de pression d'huile moteur Voyant du niveau de liquide de freins Commande de contrôle du voyant de liquide de freins Voyant de starter					
<i>Prévoir, en permanence, dans le véhicule, un jeu de fusibles : 10 et 16 ampères.</i>					

Batterie

Références : 12 Volts 125/25 Ampères/heure

- Débrancher les bornes de la batterie, *en commençant toujours par la borne négative.*
- Dévisser les deux tirants de la bride de maintien.
- Soulever la batterie en la faisant glisser vers l'avant du véhicule.
- Au remontage, *veiller à l'orientation correcte des bornes.*

Fig. 12

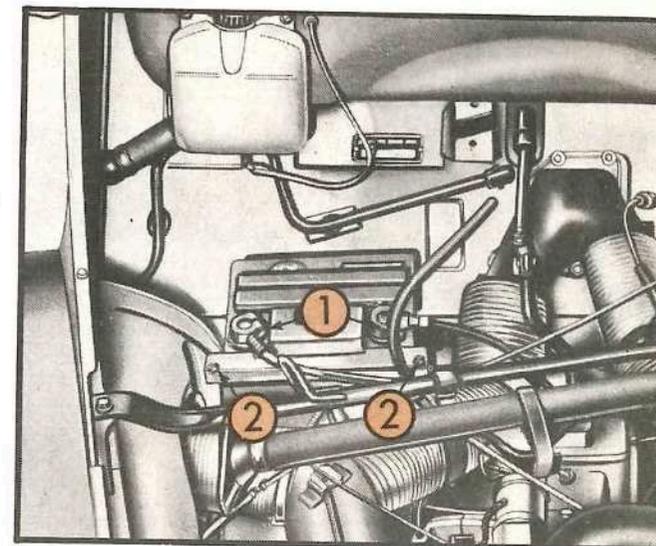


Fig. 12 Batterie
1 - Bornes 2 - Tirants

Bougies**Montes série**

AC 42 F
BOSCH W 225 T 1
BOSCH W 5 A
EYQUEM 755
FIRESTONE F 32 P
MARCHAL 35
MARELLI CW 8 N 07 T

Ecartement électrodes

0,65 mm ↔ 0,75 mm

Fig. 13



Fig. 13 Bougies
Écartement des électrodes

Dépose

- Débloquer et commencer à dévisser avec une clé à tube, puis coiffer l'extrémité supérieure de la bougie avec un tube caoutchouc.
- Achever le dévissage et sortir la bougie.

Pose

- Coiffer la bougie avec un tube caoutchouc.
- Engager le filetage dans la culasse et visser le plus loin possible à la main.
- Achever le serrage avec la clé à tube.

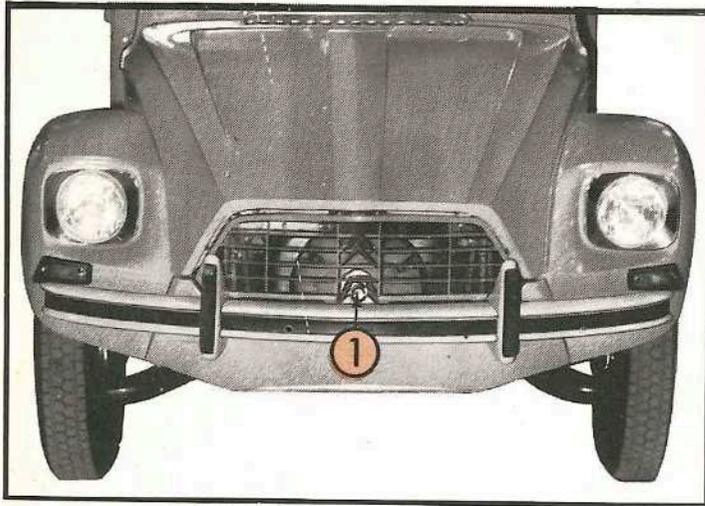


Fig. 14 Mise en route à la manivelle
1 - Orifice d'introduction

Mise en route à la manivelle

Fig. 14

Ne pas oublier de serrer le frein d'immobilisation et de placer le levier des vitesses au point mort. La manivelle est placée sous le capot, sur la partie inférieure du tablier d'auvent, côté droit. Pour l'utiliser, l'introduire dans l'orifice (**Rep. 1**) situé en bas de calandre jusqu'à engagement dans l'axe du ventilateur.

Remorquage

Fig. 15

Par l'avant ▶ Accrocher un câble aux anneaux spécialement prévus à l'extrémité des longerons avant. Atteler aux deux anneaux à la fois. Ne jamais utiliser les pare-chocs pour amarrer un câble ou une corde.

En soulevant la voiture

- ▶ Accrocher un câble (**Rep. 3**) à chacun des bras de suspension avant (**Rep. 4**).
 - Interposer un madrier (**Rep. 2**) sous les deux longerons de plateforme.
 - Interposer un rembourrage (**Rep. 1**) au long du pare-chocs afin de protéger celui-ci.
 - Soulever progressivement et sans à-coups.

Par l'arrière ▶ Arrocher un câble aux boucles prévues à cet effet, en prenant toutes les précautions de protection des tôles d'habillage.

Serrures de portes bloquées par le gel

Préventivement

Au début de la saison froide, introduire dans les serrures une petite quantité de glycérine ou de glycol avec une burette ou un compte-gouttes.

En dépannage

Chauffer légèrement la clé de serrure à la flamme d'une allumette ou d'un briquet avant de la réintroduire.

Remplacement en dépannage du LHM

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser en remplacement du liquide minéral vert « LHM », une huile moteur fluide « SAE 10 » ou « SAE 20 » ou une huile pour boîte de vitesses automatique « Type A Suffixe A » ou « Dexron ». Il faut alors faire exécuter, dès que possible et par un agent Citroën, une vidange du circuit de freinage puis refaire le plein avec du liquide vert « LHM ».

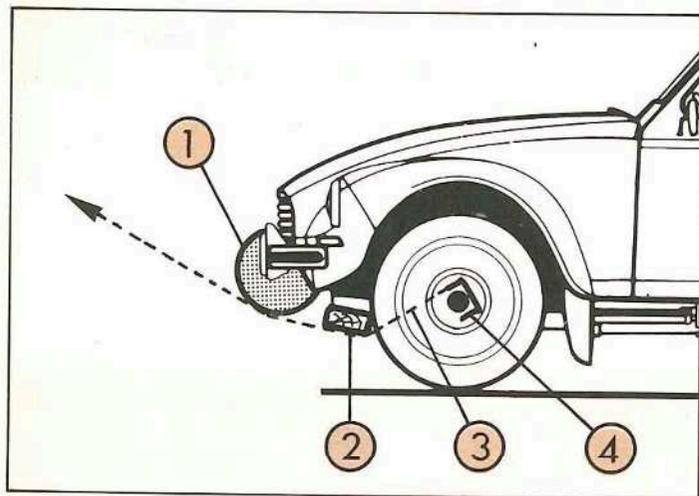


Fig. 15 Remorquage par l'avant en soulevant
1 - Rembourrage
2 - Madrier
3 - Câble
4 - Accrochage

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie, conduite et coût d'utilisation	38
Charge remorquable	39
Identification du véhicule	39
Caractéristiques techniques générales	40
Déplacements à l'étranger	44
Pièces de rechange	48

Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes « Rodage » et « Révision et Garantie ».

Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des Stations-Service.

Ce chapitre vous permettra aussi de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture en vous reportant aux « Caractéristiques Techniques Générales ».

RODAGE, REVISION, GARANTIE, COUT D'UTILISATION

Rodage

Pendant les 2 000 premiers kilomètres, ne pas dépasser

▶	20 km/h en 1 ^{re}
▶	40 km/h en 2 ^e
▶	65 km/h en 3 ^e
▶	90 km/h en 4 ^e

Eviter également pendant cette période :

- les accélérations trop brusques,
- les freinages trop énergiques (les garnitures doivent être rodées),
- les longs parcours à régime constant,
- l'essoufflement du moteur à des régimes trop bas.

Révision et garantie

Il est remis à la livraison de la voiture, un « Guide d'entretien » comportant notamment une « Carte de garantie » et un « Certificat de révision aux 1 000 km ».

Après les 1 000 premiers kilomètres, tout agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur la présentation de ce « Guide d'entretien ».

Il est en particulier indispensable que la cartouche de filtre à huile, qui doit correspondre à un cahier des charges très précis, soit bien le modèle agréé par Citroën.

Seules, les fournitures d'huiles neuves et de la cartouche de filtre à huile sont facturées.

L'agent conserve le « Certificat de révision » et vise la « Carte de garantie ».

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la Garantie.

Influence de la conduite sur le coût d'utilisation

La façon de conduire intervient dans le coût d'utilisation d'une voiture, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de carburant, d'huile et de pneumatiques.

Les frais d'utilisation augmentent notamment avec :

- la vitesse,
- l'utilisation fréquente et prolongée des rapports inférieurs de la boîte de vitesses,
- les accélérations et les freinages trop nombreux et trop énergiques,
- les mouvements inutiles de la pédale d'accélérateur,
- l'usage abusif du starter,
- les virages pris à grande allure,
- les pneumatiques gonflés à des pressions incorrectes.

La consommation d'huile, très variable suivant l'utilisation de la voiture, est également très influencée par le rodage du moteur et il est recommandé d'être très attentif à ce point ainsi qu'aux consignes de vidange du « Guide d'entretien ».

Charge remorquable

Les poids tractables maximaux autorisés par Citroën pour ce véhicule, en France, sont les suivants :

- remorque sans frein ► 335 kg,
- remorque avec frein ► 500 kg.

Dans chaque pays, il est impératif de respecter les charges remorquables admissibles par la législation locale. Pour connaître les possibilités de remorquage de votre véhicule et son poids total roulant admissible, consulter votre agent Citroën.

Identification

Emplacements

- Plaque constructeur ► sur la tôle de tablier, côté droit.
- Marque à froid ► sur la partie avant droite de la plate-forme.
- Plaque moteur ► sur la partie supérieure arrière du moteur.
- Année modèle ► au-dessus de la plaque constructeur, le millésime du véhicule est indiqué par un marquage au tampon encreur.

Renseignements

- Plaque constructeur ► le numéro d'identification
le poids total en charge
le poids total roulant autorisé
le poids maximum sur l'essieu avant
le poids maximum sur l'essieu arrière
- Marque à froid ► le type du véhicule
la série
le numéro dans la série du type
- Plaque moteur ► la marque
le type du moteur
le numéro de fabrication

Fig. 1

Fig. 2

En France, le type du véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

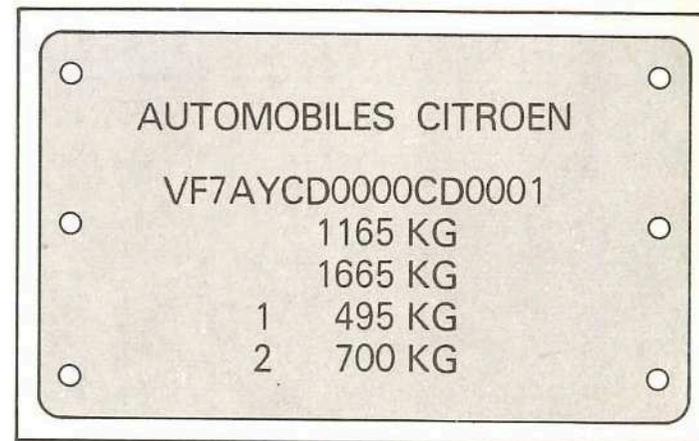


Fig. 1 Plaque constructeur



Fig. 2 Plaque moteur

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES
Définition

Camionnette	Traction avant
Nombre de places assises	02
Puissance administrative	3 CV
Vitesse maximale	96 km/h
Démarrage en côte, au P.T.R.	12 %

Poids et répartition charge

A vide, en ordre de marche	685 kg
sur l'avant	394 kg
sur l'arrière	291 kg
Total maximal en charge	1 165 kg
sur l'avant	495 kg
sur l'arrière	700 kg
Total maximal roulant	1 665 kg
Avec remorque sans frein : 335 kg*	1 500 kg
Avec remorque avec frein : 500 kg*	1 665 kg

Dimensions intérieures/extérieures

Longueur hors-tout	4,030 m
Largeur hors-tout	1,500 m
Hauteur à vide	1,825 m
Longueur intérieure caisse	1,660 m
Largeur intérieur caisse au-dessus passages roues entre arceaux pavillon	1,410 m
Hauteur intérieure caisse	1,165 m
Diamètre de braquage entre murs	11,44 m
Hauteur plancher/sol - à vide	0,655 m
Largeur au sol entre passages roues	0,970 m

(*) Voir page 39.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

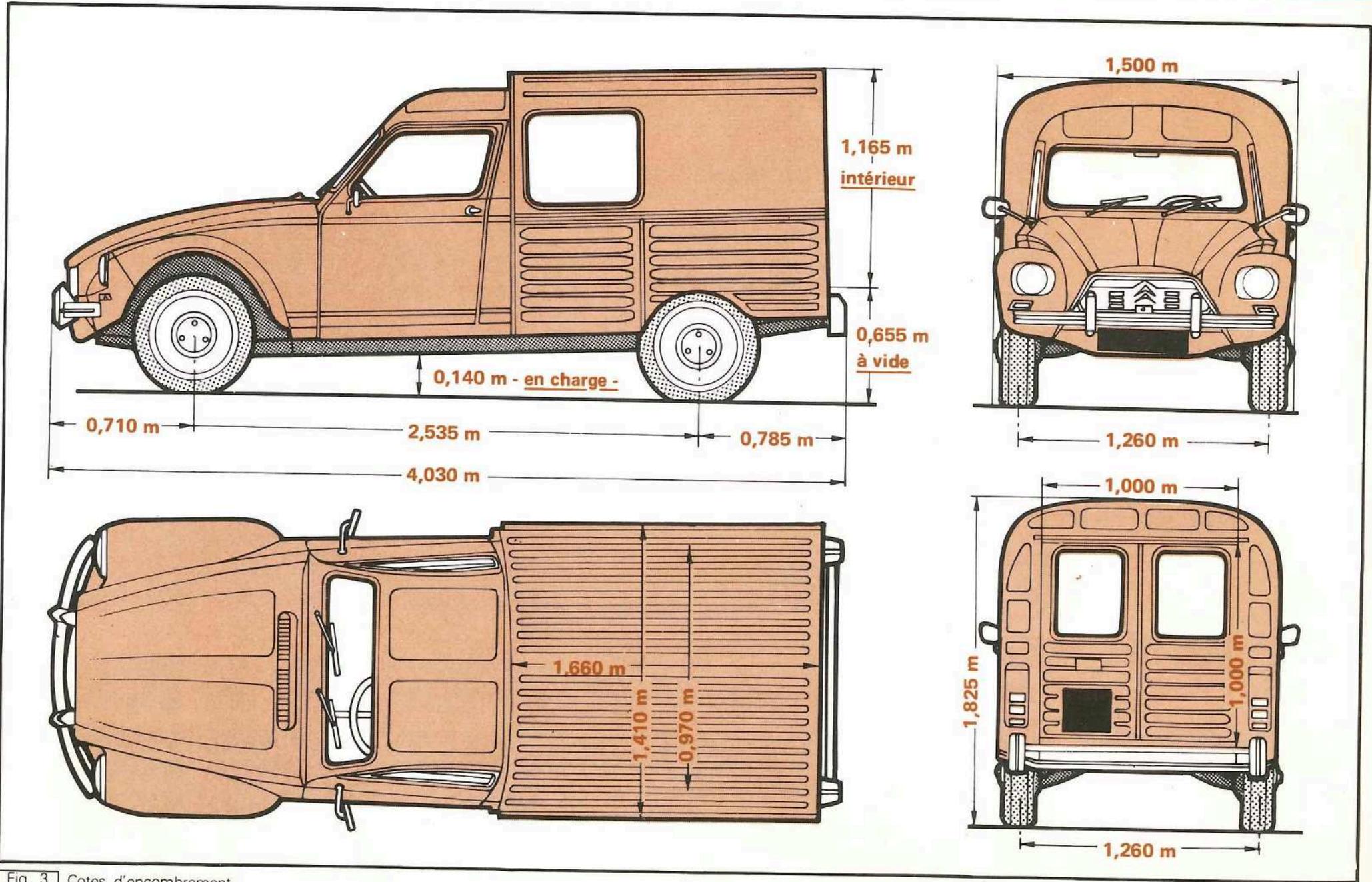


Fig. 3 Cotes d'encombrement

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

Moteur	Désignation	AM2 A
	Cylindres en fonte	2 à plat et opposés
	Alésage	74 mm
	Course	70 mm
	Cylindrée	602 cm ³
	Rapport volumétrique	8,5/1
	Puissance maximale ISO	21 kW à 5 750 tr/mn (29 ch DIN)
	Couple moteur maxi ISO	3,8 m. daN à 3 750 tr/mn
	Bloc cylindres	En alliage léger
	Vilebrequin	2 paliers
Distribution	Soupapes	En tête
	Arbre à cames	1 central
	Commande	Par pignons
	Jeu à froid soupape échapt/culbuteur	0,15/0,20 mm
	Jeu à froid soupape admis./culbuteur	0,15/0,20 mm
Alimentation	Carburant	Essence Super
	Capacité du réservoir carburant	25 litres
	Carburateur	Solex
	Pompe	Mécanique à poussoir
Graissage	Sous-pression	
	Filtre à huile	à cartouche interchangeable
	Capacité en vidange simple	2,3 litres
Allumage	Réglage de l'avance statique	8° moteur
	Bougies	AC 42 F - BOSCH 225 T 1 - BOSCH W 5 A - EYQUEM 755 MARCHAL 35 - MARELLI CW 8 N O7 T - FIRESTONE F 32 P
	Ecartement des électrodes	0,65 ↔ 0,75 mm
	Batterie :	12 V 125/25 Ah

Transmission

Combinaisons	Rapports B.V.	Démultiplication	Vitesses en km/h
1 ^{re}	0,174	0,0448	5,02
2 ^e	0,3407	0,0879	9,86
3 ^e	0,520	0,1341	15,04
4 ^e	0,7407	0,1911	21,44
AR	0,174	0,0448	5,02

Equipement électrique

Tension	Alternateur	Batterie
12 Volts	Puissance maxi 390 W	125/25 Ah
	Début charge 780 tr/mn	

Lampes

Fonctions	Puissances	Types
Projecteurs « Code/Route »	45/40 W	P 45 T 41
Feux de position avant	4 W	T 8/4
Indicateurs direction avant	21 W	P 25/1
Indicateurs direction arrière	21 W	P 25/1
Feux de position arrière	21/5 W	P 25/2 bi-fil
Plaque de police arrière	4 W	T 8/4
Feux de stop	21/5 W	P 25/2 bi-fil
Plafonnier	7 W	BA 15 S

MERKBLATT FÜR PFLEGE- UND WARTUNGSDIENST

Reifen

MICHELIN 135 SR 15 ZX Tubeless
135 SR 15 X Tubeless

Druck ▶ 1,4 vorn
▶ 2 hinten
▶ 2,2 ersatzrad

Kraftstoff

Super
Fassungsvermögen ▶ 25 L

Motoröl

TOTAL GTS 15 W 40
In sehr kalten Ländern
TOTAL GTS 10 W 30
Fassungsvermögen ▶ 2,3 L

Getriebe Gehäuse

TOTAL EP SAE 80 W/85 W
TOTAL EP 80
Fassungsvermögen ▶ 0,9 L

Bremsflüssigkeit

TOTAL « LHM »
Fassungsvermögen ▶ 0,25 L

Scheibenwascher

Wasser + durch Citroën-Netz
verkaufter Sommer- oder Winterzusatz

Batterie

12 V 125/25 Ah
Destilliertes Wasser (keine Säure) zufüllen

Zündkerzen

AC 42 F - BOSCH W 225 T 1 - BOSCH W 5 A
EYQUEM 755 - MARCHAL 35
MARELLI CW 8 N 07 T - FIRESTONE F 32 P
Elektrodenabstand ▶ 0,65 ↔ 0,75 mm

Glühbirnen

Siehe Tabelle auf Seite 43

SUMMARY FOR SERVICE STATIONS

Tyres

MICHELIN 135 SR 15 ZX Tubeless
135 SR 15 X Tubeless

Pressures ▶ 20 psi front
▶ 26 psi rear
▶ 29 psi spare

Petrol

Super (Premium, 4 star 97-99 octane)
Capacity ▶ 5,5 imp. gallons
or 6,6 US gallons

Engine oil

TOTAL GTS 15 W 40
In very cold countries:
TOTAL GTS 10 W 30
Capacity ▶ 0,48 imp. gallon -
0,58 US gallon

Gear box

TOTAL EP SAE 80 W/85 W
TOTAL EP 80
Capacity ▶ 0,216 imp. gallon
0,261 US gallon

Hydraulic brake fluid

TOTAL « LHM »
Capacity ▶ 0,05 imp. gallon or
0,06 US gallon

Windscreen washer

Plain water + summer or winter additive
sold by Citroën dealers

Battery

12 V 125/25 Ah
Distilled water (do not add acid)

Sparking plugs

AC 42 F - BOSCH W 225 T 1 - BOSCH W 5 A
EYQUEM 755 - MARCHAL 35
MARELLI CW 8 N 07 T - FIRESTONE F 32 P
Electrode gap ▶ .026" ↔ .022"

Bulbs

See Table on page 43

Ne pas oublier de demander à votre assureur la carte verte internationale.

Elle évitera des frais supplémentaires à l'entrée des pays où l'assurance est obligatoire et elle peut éviter de graves complications en cas d'accidents dans les autres pays.

Elle n'est toutefois valable que dans les pays couverts par le contrat d'assurance (voir les limites géographiques au chapitre « Conditions générales » de votre police).

PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO

MEMENTO PARA LA ESTACION SERVICIO

Pneumatici

MICHELIN 135 SR 15 ZX Tubeless
135 SR 15 X Tubeless

Pressioni ▶ 1,4 anteriori
▶ 2 posteriori
▶ 2,2 scorta

Carburante

Super
Capacità ▶ 25 L

Olio motore

TOTAL GTS 15 W 40
In regione molto fredde :
TOTAL GTS 10 W 30
Capacità ▶ 2,3 L

Cambio velocita

TOTAL EP SAE 80 W/85 W
TOTAL EP 80
Capacità ▶ 0,9 L

Liquido per freni

TOTAL « LHM »
Capacità ▶ 0,25 L

Lavacristallo

Acqua + additivo per l'estate o l'inverno
venduto dalla retecommerciale Citroën

Batteria

12 V 125/25 Ah
Acqua distillata (non aggiungere acido)

Candele

AC 42 F - BOSCH W 225 T 1 - BOSCH W 5 A
EYQUEM 755 - MARCHAL 35
MARELLI CW 8 N 07 T - FIRESTONE F 32 P
Distanza degli elettrodi ▶ 0,65 ↔ 0,75 mm

Lampade

Vedi tabella pagina 43

Neumaticos

MICHELIN 125 SR 15 ZX Tubeless
135 SR 15 X Tubeless

Presion ▶ 1,4 delantero
▶ 2 trasero
▶ 2,2 auxilio

Combustible

Super
Capacidad ▶ 25 L

Aceite motor

TOTAL GTS 20 W 50
En muy frias camarcas :
TOTAL GTS 20 W 50
Capacidad ▶ 2,3 L

Caja de velocidades

TOTAL EP SAE 80 W/85 W
TOTAL EP 80
Capacidad ▶ 0,9 L

Liquido de frenos

TOTAL « LHM »
Capacidad ▶ 0,25 L

Lavaparabrisa

Acqua clara + aditivo para estio o invierno
vendido por Citroën concesionarios

Bateria

12 V 125/25 Ah
Acqua distilada (nunca agregar acido)

Bujias

AC 42 F - BOSCH W 225 T 1 - BOSCH W 5 A
EYQUEM 755 - MARCHAL 35
MARELLI CW 8 N 07 T - FIRESTONE F 32 P
Abertura de los electrodos ▶ 0,65 ↔ 0,75 mm

Lamparas

Ver tablero pagina 43

Si l'on se rend dans un pays où le sens de circulation est à gauche, consulter auparavant un agent Citroën au sujet des projecteurs « Code ».
Dans certains pays, une caution importante peut être exigée à la suite d'un accident corporel. Il existe des contrats d'assurance qui couvrent ce risque.

N	Nettoyage des vitres	26	S	Sécurité frein de secours	15
	Nettoyage des garnitures	28		Serrures	4-36
	Niveaux (vérifications et appoints) ..	22		Sièges	10
	Niveau de carburant	8		Signal de détresse	16
	Numéro de châssis	39		Signalisation	16
	Numéro de moteur	39		Starter	12
P	Phares (commande)	17	T	Tableau de bord	8
	Phares (réglage)	31		Taches de goudron	27
	Pièces de rechange	48		Taches sur les garnitures	28
	Plaque constructeur	39		Tachymètre	8
	Plaque moteur	39		Témoin d'usure des pneumatiques ...	25
	Planche de bord	6-28		Témoins lumineux	8
	Plexiglas (nettoyage)	26		Température d'air	19
	Pneumatiques	24		Transmission	43
	Poids	40	U	Usure des pneumatiques	25
	Portes (ouvertures)	4	V	Ventilation	18
	Position de conduite	10		Vérifications avant départ	dos notice
	Poste de conduite	6		Verrouillages	4
	Pression d'huile moteur	8		Vitesses (commande)	14
	Pression des pneumatiques	24		Vitres (nettoyage)	26
R	Rechange (pièces de)	48		Volant de direction (nettoyage)	28
	Remorquage	36		Voyants	8
	Remplacement de la batterie	35			
	Remplacement du « LHM »	36			
	Remplacement d'une bougie	35			
	Remplacement d'un fusible	34			
	Remplacement d'une lampe	32			
	Remplacement d'une roue	30			
	Retouches de peinture	27			
	Rétroviseurs	10			
	Révision aux 1 000 km	38			
	Rodage	38			
	Roue (remplacement)	30			

TABLE DES MATIERES : page 2

Les descriptions et figures sont données sans engagement.
Automobiles Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles, sans être tenue de mettre à jour la présente notice.

PIECES DE RECHANGE

Toute pièce de rechange Citroën d'origine est une exclusivité de la marque.

Il est de l'intérêt même de l'utilisateur, pour sa sécurité et la Garantie, de refuser toute autre pièce. En effet, le montage de pièces ou d'organes autres que d'origine pourrait éventuellement entraîner la responsabilité pénale au cas où il en résulterait une non conformité à la réglementation prescrite par le « Code de la Route », notamment en ce qui concerne la sécurité, l'anti-pollution, l'anti-parasitage et le niveau sonore des véhicules automobiles.

Un tel montage priverait, en outre, l'utilisateur de tout recours envers le constructeur.

Sont plus particulièrement en cause :

- les éléments liés au freinage,
- les équipements d'éclairage-signalisation,
- les équipements moteur,
- le système d'échappement,
- les pièces de direction, de structure et suspension.

POURQUOI CITROËN PRÉFÈRE TOTAL

- ▶ Les développements technologiques appliqués aux différents organes des véhicules automobiles rendent de plus en plus nécessaire une collaboration étroite entre les services techniques des constructeurs d'automobiles et les laboratoires des sociétés pétrolières. ◀

La collaboration entre Citroën et Total, qui a débuté en 1964, a été concrétisée en 1967 dans la formule :

« CITROËN PRÉFÈRE TOTAL »

- ▶ Depuis cette époque, ce sont des dizaines de milliers d'heures qui ont été consacrées aux recherches et aux essais en commun, tant en laboratoire que sur routes. ◀
- ▶ Ces recherches et essais continuent : ils ont permis la mise au point de produits répondant aux conditions optimales requises par Citroën pour ses véhicules ; ils en permettront la constante amélioration : huile moteur en premier lieu, mais aussi fluides de suspension hydropneumatiques, liquides pour transmissions automatiques, liquide de freinage, huiles de boîtes de vitesses, antigel pour circuits de refroidissement, etc. ◀
- ▶ Les années de collaboration passées, ainsi que le programme de collaboration engagé, matérialisent le souci permanent de Citroën d'assurer aux véhicules de sa marque les meilleures conditions de fonctionnement et d'entretien ; ils sont pour vous, utilisateurs de nos véhicules, la garantie d'obtenir chez TOTAL des produits très performants : vous trouverez leurs désignations dans la présente notice d'emploi. ◀

AUTOMOBILES CITROËN

Société Anonyme régie par les articles 118 à 150
de la loi sur les Sociétés Commerciales
117-167, quai André-Citroën, 75747 Paris Cedex 15
R.C. PARIS B 642 050 199
SIRET 642050199 00016

MEMENTO STATION-SERVICE

Etranger : page 44

07513
Janvier 1982
AY - CD

Pneumatiques	MICHELIN 135 - SR 15 X <i>Pressions</i> ▶ 1,4 bar → AV 2 bars → AR 2,2 bars → RS <i>Autres montes : page 24</i>	MICHELIN 135 - SR 15 ZX	Tubeless
Carburant	Essence Super <i>Capacité</i> ▶ 25 litres		
Huile moteur	Total GTS 15 W 40 Total Altigrade GT 10 W 30 ▶ en régions très froides <i>Capacité</i> ▶ 2,3 litres		
Huile bte vitesse	Total EP SAE 80 W/85 W <i>Capacité</i> ▶ 0,9 litre		
Graissage général	Total Multis 2		
Frein. hydraulique	Total LHM <i>Capacité</i> ▶ 0,25 litre	liquide général vert	
Lave-glace	Eau claire + Additif été ou hiver ▶ vendu par le réseau Citroën Eau + produit genre Stop-gel ▶ en hiver		
Batterie	Eau distillée ▶ ne pas ajouter d'acide <i>Références</i> ▶ 12 volts 125/25 ampères/heure		
Bougies	AC 42 F BOSCH W 225 T 1 BOSCH W 5 A EYQUEM 755 FIRESTONE F 32 P MARCHAL 35 MARELLI CW 8 N 07 T <i>Ecartement électrodes</i> ▶ 0,65 ← → 0,75 mm		
Lampes	Tableau ▶ page 43		

CONTROLES AVANT DEPART**Niveaux**

Batterie
Carburant
Huile moteur
Lave-glaces
Liquide de freins « LHM »

Fonctionnement

Avertisseur
Clignotants
Eclairage extérieur
Feux de stop
Voyants de contrôle

Divers

Ceintures de sécurité
Ecran de calandre
Orientation rétroviseurs
Pressi. pneumatiques
Réglage sièges